

LET TRE INFORMATION des MIG RATEURS

Fédération Départementale des
Chasseurs de l'Aveyron
9, rue de Rome, Bourran
12000 Rodez
fdc12@chasseurdefrance.com
05.65.73.57.20

N° 2
Décembre 2019



2019

Réalisation

Nicolas CAYSSIOLS, Maxime GAUBERT



9 rue de Rome, Bourran
B.P. 711
12007 RODEZ CEDEX
05.65.73.57.20
fdc12@chasseurdefrance.com
<http://www.chasse-nature-occitanie.fr/aveyron/>

Sommaire

5 | **La bécassine des marais**
Un peu d'histoire
Pour conserver, il faut gérer
La gestion par le pâturage
La gestion par la fauche
Les actions menées par la FDC12

Mémento à l'usage du chasseur
qui souhaite combattre pour
la préservation des zones
humides | **10**

12 | **Des bagues et des ailes**
Projet GPS/ARGOS -Migration
et origine des bécassines des
marais hivernant en France

Bécassine :
Quelques chiffres... | **14**

16 | **Bécasse**
Résultats étude des CPU
Analyse FDC12
Les retours de bagues
Curiosité : une brévirostre à Rignac

La grive litorne
La tourterelle des bois
Le canard souchet | **28**

29 | **Tendelles**
Historique et bilan

La bécassine des marais et la montagne... un mariage de raison

Parler de la bécassine des marais et de montagne peut surprendre de prime abord. C'est vrai que l'on est plus habitué à voir l'oiseau dans les zones humides côtières, les estuaires et autres vasières à des altitudes beaucoup plus basses. Oui, mais voilà, l'habitat fait l'oiseau et pour bien comprendre un retour en arrière est nécessaire.



Un peu d'histoire

Dans notre Département, comme dans beaucoup d'autres en France, les zones humides se sont réduites comme peau de chagrin. Principalement victimes du drainage, nombre d'entre elles sont tombées au champ d'honneur de l'aggiornamento agricole. Mais pas seulement. Le tracé de certaines routes, des lotissements et des parkings ont remplacé ces terres que l'on a trop longtemps accusées de tous les maux.

Que n'a-t-on pas écrit pour décrier les zones humides et surtout que n'a-t-on pas écrit comme aberrations pour faire la promotion du drainage. Drainer garantirait la santé et le bien-être animal, autoriserait de meilleurs rendements, limiterait l'obligation de suréquipement et les frais de consommations intermédiaires comme les engrais et l'utilisation des produits phytosanitaires.

Autant d'allégation aberrantes que l'on pouvait relever il y a de cela quelques années encore dans différentes communications des DDAF (DDT de l'époque), des chambres d'Agriculture, ou bien encore du pourtant très sérieux Cemagref. Autant de propos que plus personne n'oserait publier aujourd'hui. À l'époque drainer était un signe de progrès, de modernisme. Il faut croire qu'une partie de ces arguments ont fait mouche puisque l'on a vu disparaître en moins de 50 ans plus de 80 % des zones humides de notre département.



C'est un chiffre que nous avançons par expérience tant, nous avons pu voir disparaître nombre de zones humides. Cependant c'est un chiffre invérifiable puisqu'il n'a jamais existé d'état zéro (avant drainage) des forces (humides) en présence sur le département de l'Aveyron. Toujours est-il que tout le monde en a profité, depuis le prestataire qui réalisait les études pour drainer en passant par les vendeurs de tuyaux annelés et les entreprises de TP. Comme le drainage était subventionné, tout le monde s'est engouffré de



En Aveyron, le salut des dernières zones humides est venu du monde universitaire qui s'est insurgé contre le tracé d'une route qui devait traverser une tourbière. Pour la petite histoire, la tourbière en question a été drainée en représailles par son propriétaire peu de temps après que le tracé de la route ait été revu. Mais, l'histoire était en marche et les universitaires ont tenu bon et ont continué de vanter les mérites des zones humides. À tel point qu'ils ont réussi à faire bouger les lignes et à

Que de levées de boucliers face à ce que beaucoup ont alors perçu comme une régression. Au final la protection des zones humides s'est tout de même imposée. Certes, il faut dire que le mal était fait et que l'immense majorité des zones humides avaient été détruites à grand renfort d'argent public.

Aujourd'hui encore le drainage continue et même s'il n'est plus subventionné il se fait le plus souvent « à la sauvette et en cachette », ou sous couvert d'implanter un énième abreuvoir, mais la machine à broyer s'est considérablement ralentie et les zones humides les plus remarquables semblent bénéficier d'une paix que la peur du gendarme impose aujourd'hui.

Heureusement, car les moyens techniques et le machinisme actuel auraient tôt fait de détruire les immensités humides qui ont à l'époque fait peur à tant d'entrepreneurs de travaux publics.

Ce postulat de départ était nécessaire pour comprendre la suite. En effet, fort logiquement, les bécassines dans leur déplacement migratoire s'arrêtent là où elles perçoivent un terrain favorable pour trouver provende. Les zones humides des plaines ayant quasi totalement disparu, celle des zones de montagne ayant été largement mieux conservée, les bécassines sont devenues pour nous chasseurs aveyronnais des espèces de montagne. On vous l'a dit, c'est un mariage de raison.

bon cœur dans l'opération persuadé de faire triompher le progrès et le modernisme tout en récupérant des subsides de l'État. Ainsi, les zones humides ont régressé d'une manière vertigineuse.

Depuis les années 30, les drainages n'ont eu de cesse de s'intensifier jusqu'au début des années 2000.

Fort logiquement, les zones humides ont fait de la résistance dans les zones de montagnes, là où les conditions naturelles se sont longtemps imposées aux hommes et surtout là où la priorité des exploitations agricoles n'était pas au drainage.

Aussi, après avoir détruit les zones humides de plaines, le tour était-il venu d'entreprendre d'assainir le parcellaire des zones de montagnes.

débloquer des fonds particulièrement conséquents au profit des agriculteurs pour la conservation des zones humides. Nous étions dans les années 1995. Commenait alors, une décennie tragicomique où l'on pouvait voir un technicien agricole rendre visite aux agriculteurs pour les inciter à drainer et croiser sur le même chemin un technicien d'un tout nouveau genre qui venait à la rencontre des agriculteurs pour leur proposer des aides pour ne surtout pas drainer...



Pour conserver, il faut gérer

Bien évidemment, protéger ne suffit pas. Ce serait trop simple. La nature a horreur du vide et dans le cas de nos zones humides, cet adage prend tout son sens. En l'absence d'une gestion agricole par la pâture ou par la fauche, les plantes les plus compétitives prennent le pas sur les autres et à terme ce sont les végétaux ligneux qui l'emportent assurant une fermeture du paysage inéluctable. Aussi, si le drainage a détruit des milliers d'hectares de zones humides l'abandon et l'absence d'une gestion agricole appropriée peuvent être également responsables de la disparition de ces milieux remarquables. Comme nous allons le voir, le couple, milieu naturel/éleveur est indissociable.

La gestion par le pâturage

Le pâturage extensif en exerçant une pression sélective sur les communautés végétales favorise l'hétérogénéité structurale de la végétation. Il bloque la dynamique d'enfrichement et permet la juxtaposition de strates végétales hautes, rases, piétinées. Cette mosaïque végétative est la base même d'un développement de communautés animales diversifiées. En outre, les bouses favorisent la venue d'insectes coprophages et permettent la naissance des chaînes trophiques. Définir un pâturage type, pour gérer au mieux des zones humides, doit donc prendre en compte de nombreux paramètres. L'objectif premier est de pouvoir rester en élevage extensif. Avec un chargement trop faible, les animaux ne consommeront que les végétaux les plus appétants, ce qui risque de poser à terme des problèmes de fermeture ou d'envahissement par certaines espèces. Avec un chargement trop fort, il y a risque de sur piétinement et de dégradation des sols. Le plus souvent, l'application de très faibles charges instantanées n'est pas en mesure d'empêcher la dominance progressive d'espèces peu pâturées ou non souhaitées.



Si l'utilisation de fortes charges instantanées a été longtemps considérée comme une pratique peu ou non compatible avec des objectifs environnementaux, plusieurs arguments plaident actuellement pour réviser ce point de vue.

D'une part, la compétition alimentaire occasionnée par un nombre important de bêtes limite les refus. Les animaux sont « moins regardants » et paissent sans distinction. Ainsi, des charges pastorales importantes, mais limitées dans le temps, favorisent des ouvertures dans des milieux peu utilisés par des herbivores qui n'ont que l'embarras du choix. Attention, si les fortes charges en favorisant les sols à nu et la venue d'animalcules facilitent la venue des migrateurs elles peuvent également détruire la flore en place et à termes mettre en péril la pérennité de la zone humide. Il faut absolument trouver un juste milieu, un équilibre dynamique qui favorise la conservation des habitats de flore.

Il faut penser la gestion du site d'une manière globale quitte à agir localement d'une manière plus spécialisée. Il est difficile d'instaurer un plan de gestion qui puisse correspondre à toutes les composantes environnementales du milieu considéré (flore, avifaune, entomofaune, études en cours...). Il faut donc savoir agir pour le bien-être général du site.

La gestion par la fauche

La fauche présente sensiblement les mêmes effets bénéfiques que le pâturage. La réduction du couvert végétal facilite l'établissement de certaines espèces végétales basses, sensibles à la concurrence. En outre, l'intérêt majeur de la fauche réside dans l'exportation de la matière sèche qui permet de maintenir le caractère oligotrophe des prairies humides. Cependant, afin de répondre précisément aux objectifs, le gestionnaire doit fixer annuellement les périodes de fauche. En effet, pour les espèces qui comptent sur l'épaisseur du couvert herbacé pour dissimuler leurs pontes et qui s'établissent

dans les prairies de fauche, les cas de destruction par les faucheuses des couvées et jeunes non volants sont très élevés. Les fenaisons tardives apparaissent donc comme un facteur-clé pour la survie des populations d'oiseaux prairiaux. Cependant, si l'on se réfère au calendrier des éclosions et à la période à laquelle les jeunes ont acquis la faculté de voler et que l'on examine la chronologie des éclosions, en partant du postulat que certaines espèces réalisent parfois deux pontes successives, on obtient un pic d'éclosion des premières pontes entre le 5 et le 10 juin, et des éclosions des secondes pontes après le 5 juillet. L'existence de pontes de remplacement peut

induire un décalage avec des pics d'éclosion intermédiaires. Partons maintenant sur la base de 20 jours pour que les nidicoles les plus tardifs puissent voler : les oiseaux issus des premières pontes voleront donc à partir du 15 juillet, les oiseaux qui proviennent des pontes de remplacement ou à fortiori des secondes pontes voleront évidemment plus tard. Les différentes études indiquent que la période du 15 juillet correspond au départ du nid d'environ 80 % des oiseaux nidicoles. Certes, cela reste très théorique et il est évident que des gradients climatiques ou altitudinaux peuvent influencer sur cette date.



Il semble qu'en zone de montagne faucher la dernière semaine de juillet et la 1^{re} semaine d'août soient les limites les plus tardives que les agriculteurs sont prêts à concéder. En effet, passé un certain délai, le temps travaille contre la qualité d'un fourrage laissé sur pied qui s'altère inéluctablement en période estivale. Les agronomes préconisent de récolter les foin à la floraison avant l'apparition des graines. La valeur nutritive de l'herbe reste stable du début juin au milieu de juillet dans les fourrages de prairies riches en espèces floristiques. En effet, la succession des périodes de

floraison des différentes espèces fourragères limite l'inconvénient d'une récolte tardive. La succession des floraisons étalées sur plusieurs semaines garantit la valeur nutritive de l'herbe ainsi que la stabilité de la qualité du fourrage jusqu'à mi-juillet au moins. Comme toute intervention mécanique, la fauche peut s'avérer traumatisante pour le milieu par une uniformisation à un instant donné du couvert végétal. Contrairement au pâturage, elle ne favorise pas l'hétérogénéité du couvert végétal, la micro topographie et relève d'une action plus « brutale » et uniformisante

que le pâturage. Quoi qu'il en soit, les bécassines apprécient des milieux relativement ouverts où la tourbe, la vase ou les sols localement à nu facilitent le sondage du sol à la recherche d'animalcules. L'ouverture est aussi une condition qui facilite le posé et la halte migratoire. Aussi, il importe pour les bécassines que les zones humides soient gérées et ne présentent pas à l'automne une densité de végétaux sur pied trop importante ou une fermeture du milieu trop forte.

Les actions menées par la Fédération des chasseurs de l'Aveyron dans les zones humides

La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aveyron travaille depuis de nombreuses années à la protection des zones humides.

Nous réalisons un travail de vulgarisation scientifique auprès du grand public, d'universitaires, de scolaires, d'écoliers et aussi de la profession agricole. L'objectif étant de mettre en avant le rôle d'infrastructure naturelle de ces milieux et de vanter les valeurs des zones humides et l'importance de leur conservation.



Egalement, grâce à la Fondation des chasseurs, la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aveyron a pu acquérir une tourbière, sur la commune de Salles-Curan.

Pour la petite histoire, en 2005, ayant été informé du projet d'implanter la station d'épuration de Bouloc sur une parcelle humide sise sur la commune de Salles-Curan, la Fédération a informé l'Agence de l'Eau Adour Garonne et les services de la DDT (DDEA à l'époque) de l'impossibilité au regard de la loi sur l'eau, d'implanter une station d'épuration sur la parcelle. Le choix d'implanter la station d'épuration là avait été dicté par le fait que cette dernière était en vente. Aussi, afin de protéger cette tourbière et ne pas grever cette vente, la Fédération Départementale des Chasseurs via la Fondation pour la Protection des Habitats de la Faune Sauvage a pu acquérir cette parcelle humide. Il en résulte pour la Mairie de Salle-Curan, l'obligation de rechercher un nouvel emplacement pour la future station d'épuration. Ralentissant d'autant le projet de STEP. L'impossibilité d'implanter la station d'épuration sur la zone humide a certainement entraîné le report de l'implantation sur une parcelle mécanisable entraînant un surcoût évident.



Le réseau des Bécassiniers de l'Aveyron est tout récent (2013). Cette saison la collecte est en légère diminution par rapport à l'an dernier. La majorité des plumages a été récoltée sur le Nord du département avec un nouvel échantillon sur le Lévezou. Le manque d'eau du début de saison a fait que les oiseaux se sont concentrés sur les zones humides restantes. La suite de la saison a été bénéfique et a permis aux Bécassiniers de profiter de l'ensemble de la saison dû aux faibles chutes de neige.





Mémento à l'usage du chasseur qui souhaite combattre pour la préservation des zones humides

*Même si la loi sur l'eau est passée par là et qu'il est plus difficile de drainer une zone humide dès lors qu'elle fait plus de 1000 m² nous vous livrons un petit argumentaire pour plaider la cause des zones humides si chères à nos bécassines et autres gibiers d'eau en gagnage. Derrière la dénomination « **zones humides** » se cache une multitude de milieux naturels, d'étendue et de formes variées.*

*Tous, ont en commun, la présence d'eau qui inonde ou engorge le sol d'une manière permanente ou temporaire. Pour qualifier les zones humides, on parle « **d'infrastructures naturelles** ».*

*De prime abord, la comparaison peut, ne pas paraître évidente, mais elle caractérise pourtant bien tous les services rendus par ces milieux à la collectivité. Tout d'abord, les zones humides assurent une gestion qualitative et quantitative de l'eau. On les compare en effet à des « **châteaux d'eau** » qui gèrent directement ou indirectement le rechargement de nombreuses nappes phréatiques.*

*De fait, le drainage d'une zone humide va indéniablement accélérer la sortie de l'eau, laquelle va alors grossir les fossés et quitter le « **pays** » sans s'infiltrer et sans recharger les nappes. L'eau rejoindra alors très rapidement les cours d'eau, non sans avoir gagné en force et en puissance augmentant alors sa capacité érosive et créant, des dégâts matériels parfois colossaux que les assurances et la collectivité peinent à prendre en charge. Les zones humides sont en effet capables de retenir l'eau puis de la restituer progressivement, pour partie, d'une manière gravitaire vers les cours d'eau en aval.*

*Ce travail de stockage en fait de véritables « **éponges** » qui permettent de désynchroniser les pics de crues et de soutenir les débits d'étiages. Soulignons également que l'eau qui quitte une zone humide est généralement de très bonne qualité.*

*Les sols spongieux, la micro-topographie chahutée avec la présence de buttes et de creux favorisent en effet la rétention d'eau et sa filtration. On parle alors de « **reins** » pour caractériser le fonctionnement des zones humides dans la gestion qualitative de l'eau à l'échelle d'un bassin versant. C'est ainsi que les zones humides sont des infrastructures naturelles particulièrement utiles puisqu'elles participent à protéger notre eau ...*



Les zones humides s'inscrivent souvent en rupture avec les milieux naturels avoisinants.

*À mi-chemin entre les milieux terrestres et les milieux aquatiques elles jouent un rôle majeur dans le fonctionnement des écosystèmes autorisant un nombre important d'espèces de faune d'accomplir tout ou partie de leur « **cycle biologique** ».*

*Àu niveau mondial, on estime que 50 % des oiseaux et 30 % de la flore remarquable et menacée dépendent des milieux humides. D'ailleurs, c'est en ce sens que les zones humides sont considérées comme des « **réservoirs de biodiversité** ».*

Du côté de la faune, on retrouve en effet tout à la fois des espèces pleinement inféodées aux zones humides, mais aussi des espèces qui ne font que passer et qui utilisent les zones humides en fonction de leurs besoins (halte migratoire, recherche de nourriture, abri, reproduction...).

*Si l'on démarre un « **bestiaire** » forcément incomplet des zones humides il y a les espèces « **évidentes** » celles qui ont besoin d'eau pour accomplir leur cycle de vie. On pense immédiatement aux amphibiens (grenouilles, crapauds, tritons, mais aussi libellules. Toutes utilisent les zones humides à des moments clés de leur vie (ponte, stade larvaire aquatique...).*

Puis il y a les autres, celles qui ne font que passer, les temps d'une halte migratoire, d'une partie de chasse ou pour trouver refuge le temps de mener à bien une nichée.

*Du côté de la flore en revanche l'adaptabilité est forcément de mise. Les plantes doivent apprécier de vivre « **les pieds dans l'eau** » une bonne partie de l'année où être capables de supporter de longues périodes d'inondations.*

En effet, dans les zones humides, les conditions stationnelles sont très sélectives et seules des plantes parfaitement adaptées réussissent à tirer leur épingle du jeu. Cependant, elles ne se répartissent pas au hasard et c'est le plus souvent la durée d'engorgement du sol qui impose sa sélection.

Bien évidemment, d'autres facteurs comme la durée d'ensoleillement, la dureté ou l'acidité de l'eau entrent également en considération.



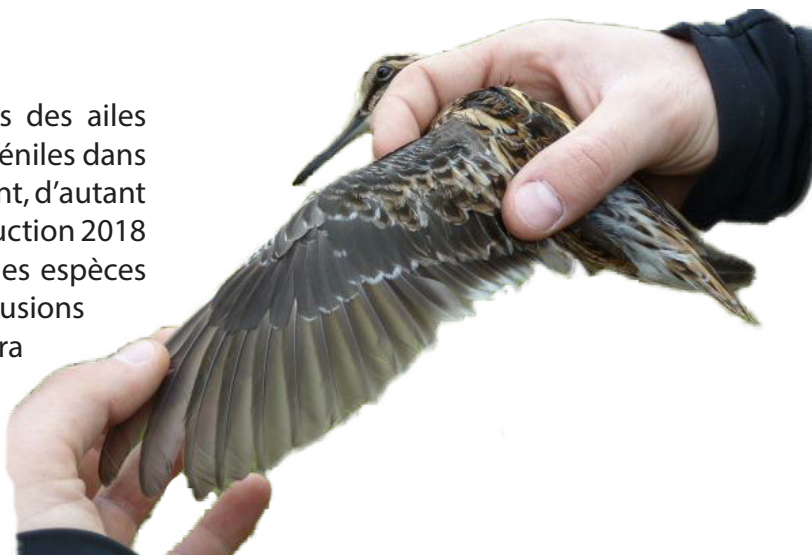
Des bagues et des ailes

Caractériser la dynamique d'une population migratrice n'est pas chose aisée. Bien évidemment il importe de suivre les indicateurs du succès de la reproduction. Ceux de 2017 étaient plutôt bons et la saison 2018-2019 a été elle aussi plutôt bonne selon les secteurs. En revanche le succès reproducteur de 2018 semble avoir marqué le pas. La saison 2019 nous renseignera sur l'état des populations. Bien évidemment, les prélèvements seuls ne peuvent pas tout expliquer. L'abondance dépend surtout des conditions d'accueil sur les territoires. La raréfaction des zones humides détourne nombre d'oiseaux des sites de pose et la sécheresse a accentué ce phénomène obligeant les oiseaux à trouver de nouveaux territoires d'hiver. Sur le département le pic d'abondance reste toujours centré sur la 2ème

Ombre au tableau, nous savons grâce aux retours des ailes collectées par la Fédération que la proportion de juvéniles dans les tableaux de chasse est en baisse. Cela est inquiétant, d'autant plus que comme nous l'avons vu, la saison de reproduction 2018 a été mauvaise. Cependant, comme toujours avec les espèces migratrices, il faut savoir se garder de toutes conclusions hâtives. Le suivi des effectifs nicheurs en Russie pourra notamment donner des éléments importants sur la situation.

quinzaine d'octobre. Il est de même au niveau de l'hexagone à plus ou moins 15 jours près.

Du côté de la bécassine sourde, la saison dernière a autorisé des concentrations importantes d'oiseaux sur les secteurs bénéficiant d'une bonne capacité d'accueil. Elle a été quasi absente partout où la sécheresse s'est poursuivie après l'été. La bécassine sourde semble en effet être plus affectée par le manque d'eau que sa cousine des marais. Elle recherche donc des zones inondées ou exondées depuis peu et offrant une bonne couverture végétale. La bécassine des marais, quant à elle, lorsque les conditions ne sont pas optimums, semble pouvoir se satisfaire des vases exondées de bords d'étang et des vasières peu végétalisées. De fait, elle a tendance à rester plus facilement sur le territoire même en cas de sécheresse marquée.



Nous avons également beaucoup à apprendre sur la propagation des juvéniles et sur la répartition des sexes. En effet il semble que l'aire d'hivernage soit en partie différenciée entre les mâles et les femelles.

Autant de réponses que l'analyse des plumages, la pression de baguage participent à apporter. L'implication des chasseurs est fondamentale.

Nous sommes les seuls à pouvoir faire remonter autant de données et il faut continuer. L'avènement des balises GPS autorise déjà l'acquisition de données importantes et inédites.

PROJET GPS/ARGOS

Migration et origine des bécassines des marais hivernant en France

Les balises GPS se démocratisent de plus en plus et autorisent une remontée d'information précieuse et bien souvent totalement inédite. Le partenariat entre l'ONCFS et le CICB a pour objectifs d'identifier les zones de reproduction et d'étudier le déroulement de la migration des Bécassines des marais hivernant en France. Concrètement 41 balises ont été posées sur des oiseaux capturés sur sept sites de capture dans cinq départements différents. Pour rappel, la balise GPS/Argos, d'un poids de 3,5 à 4 grammes, permet de connaître la position des oiseaux à intervalles réguliers grâce au GPS et les données sont transmises par satellite via le système Argos. Le nombre maximum de positions GPS que l'on peut espérer obtenir est de l'ordre de 70-90 localisations par balise. Plus on bénéficie de données rapprochées dans le temps, plus les batteries s'usent vite. Aussi, dans le cadre de cette étude, les balises ont été programmées dans l'objectif d'obtenir un maximum de données durant les périodes migratoires tout en visant à optimiser la durée de vie de la batterie. Ainsi, du 20 mars au 10 juin 2018, une prise de position a été programmée tous les 2,5 jours, puis à occurrence d'une donnée par semaine jusque fin septembre, et une donnée tous les 3,5 jours d'octobre à décembre. Sur les 31 balises déployées en 2018, 15 n'ont jamais transmis

de localisation du fait d'un problème matériel. Trois cas de prédation se sont produits rapidement après le lâcher des oiseaux. Si l'on ajoute 2 cas incertains pour lesquels la balise a été retrouvée sans pouvoir identifier la cause de la perte, seules 11 balises ont permis l'obtention d'informations sur les trajets migratoires pré-nuptiaux.

Pour les oiseaux équipés en Gironde, les départs se sont étalés entre le 2 et le 19 avril, avec des arrivées sur les sites de nidifications entre le 7 et le 27 avril. Deux oiseaux se sont installés en Russie de l'Ouest et un en Biélorussie.

Pour les oiseaux équipés en Vendée, les dates de départ oscillent entre le 7-9 avril, 25-27 avril et 1-4 juin et couvrent une période de presque deux mois ! Les oiseaux sont partis sur leur site de nidification en Laponie (Suède), en Estonie et en Pologne.

Les cinq bécassines équipées dans l'Eure ont effectué des trajets de migration impressionnants. Les départs enregistrés s'étalent du 14-17 avril au 08-11 mai. Une d'entre elles s'est installée en Biélorussie fin avril, mais les 4 autres se situent bien au nord de la Russie et en Sibérie Occidentale.

En 2019, des oiseaux Lozériens ont été équipés et en 2020 des oiseaux Aveyronnais devraient à leur tour bénéficier de balise GPS. À suivre...

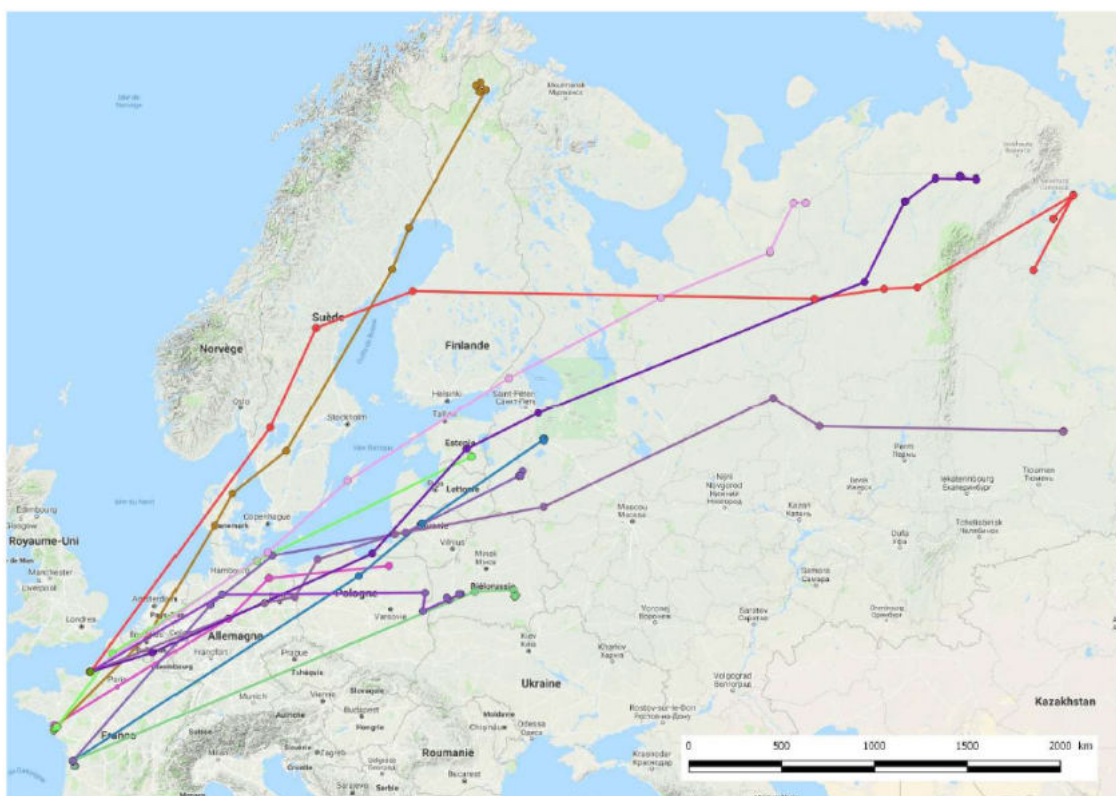
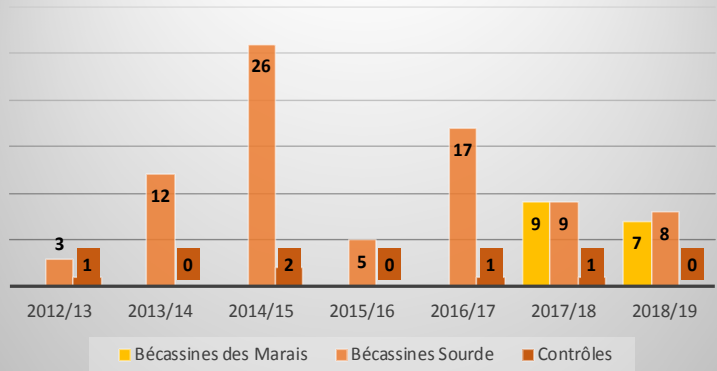
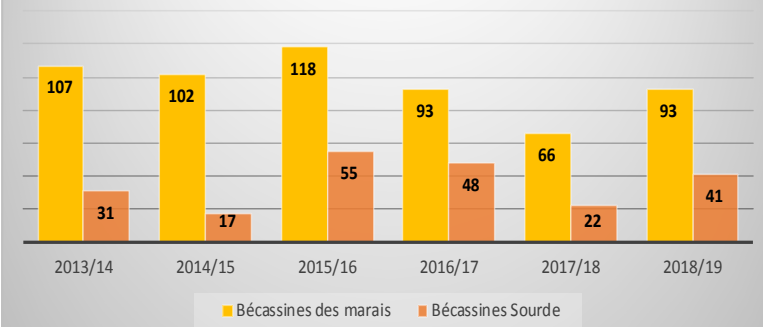


Figure 2 : Trajets post-nuptiaux des Bécassines des marais équipées de balise en 2018 (positionnement au 5 juillet 2018)

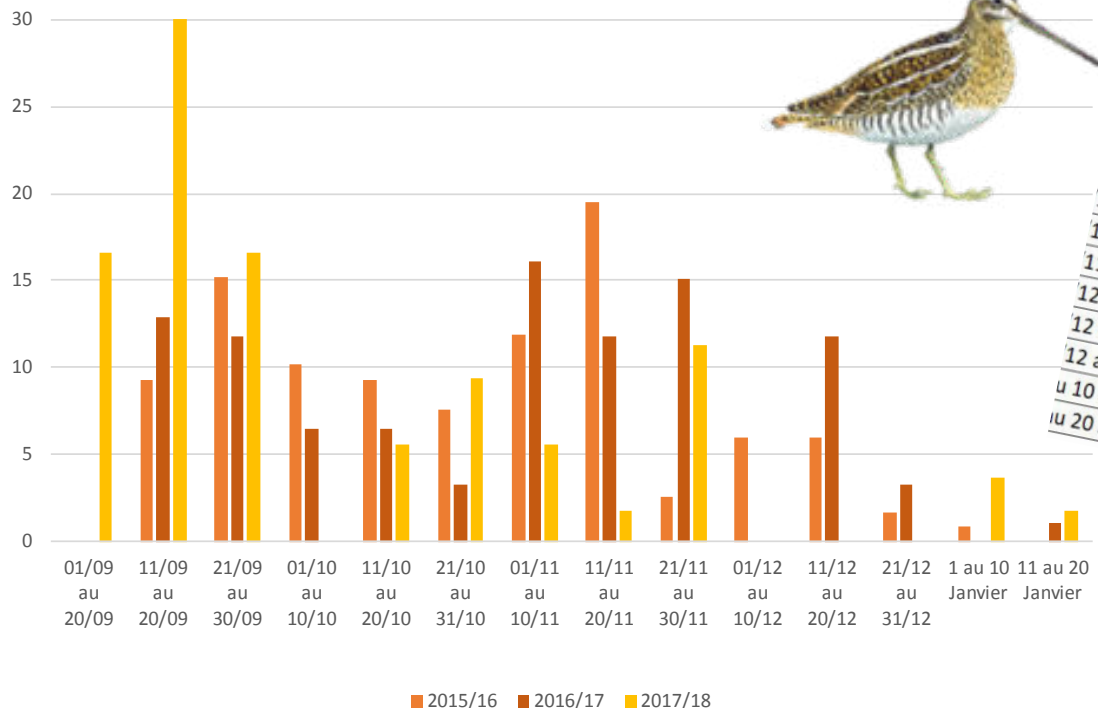
Evolution des captures de bécassines



Evolution du nombre de plumages de bécassines récoltés en Aveyron



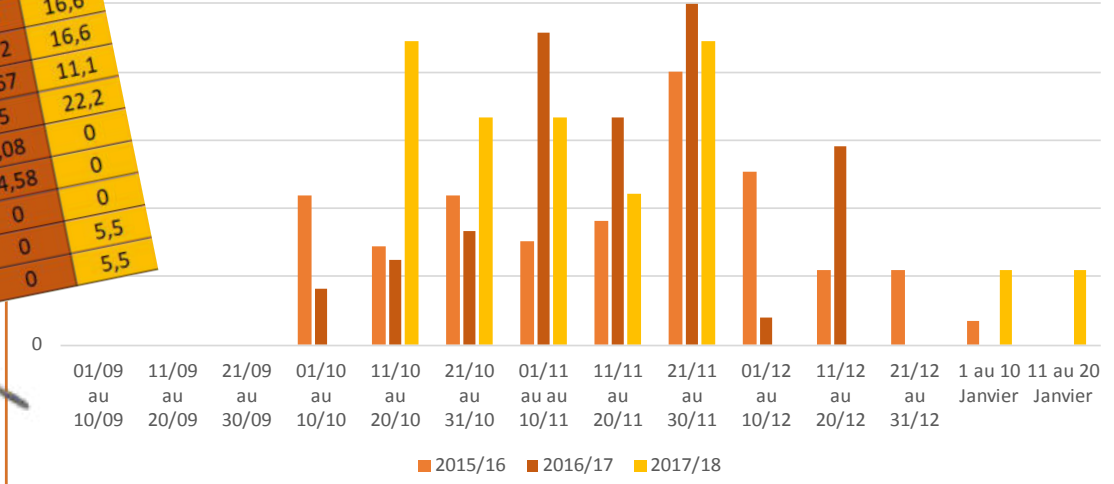
Chronologie des prélèvements des Bécassines des Marais en %



Marais	2015/16	2016/17	2017/18
09 au 20/09	0	0	0
09 au 30/09	9,32	12,9	16,6
10 au 10/10	15,25	11,83	30
10 au 20/10	10,17	6,45	16,6
10 au 31/10	9,32	6,45	0
11 au 10/11	7,62	3,23	5,6
11 au 20/11	11,86	3,23	9,4
11 au 30/11	19,49	16,13	5,6
12 au 10/12	2,54	11,83	1,8
12 au 20/12	5,93	15,05	11,3
12 au 31/12	5,93	0	0
1 au 10 Janvier	1,69	11,83	0
11 au 20 Janvier	0,84	3,23	0
	0	0	3,7
	0	1,07	1,8

Sourde	2015/16	2016/17	2017/18
01/09 au 10/09	0	0	0
11/09 au 20/09	0	0	0
21/09 au 30/09	0	0	0
01/10 au 10/10	10,9	4,16	22,2
11/10 au 20/10	7,27	6,25	16,6
21/10 au 31/10	10,9	8,33	16,6
01/11 au 10/11	7,62	22,92	11,1
11/11 au 20/11	9,09	16,67	22,2
21/11 au 30/11	20	25	0
01/12 au 10/12	12,72	2,08	0
11/12 au 20/12	5,45	14,58	0
21/12 au 31/12	5,45	0	5,5
1 au 10 Janvier	1,81	0	5,5
11 au 20 Janvier	0	0	0

Chronologie des prélèvements des Bécassines Sourde en %



Zoom sur le retours des bagues

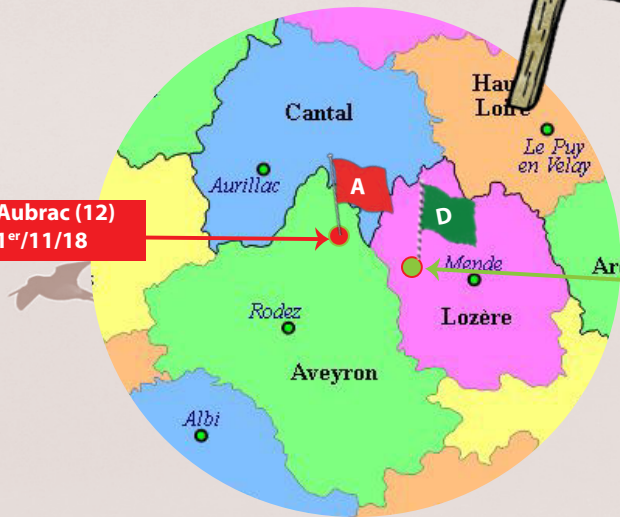


Nasbinals
Reprise 28/10/18



St Laurent de Muret (48)
Baguage 19/08/18

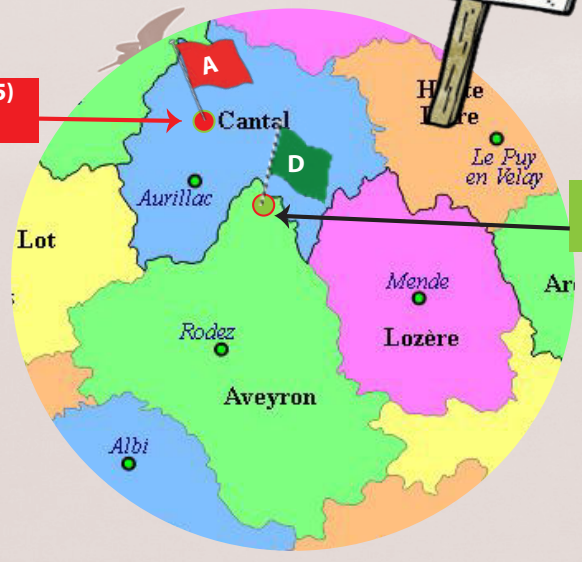
Condom d'Aubrac (12)
Reprise 1^{er}/11/18



Les Salces (48)
Baguage 30/03/18




Anglards-de-Salers (15)
Reprise 22/11/18



Argences-en Aubrac (12)
Baguage 15/03/18





Résultats étude des Carnets de Prélèvements Bécasses (CPB)

Comme vous le savez, le retour des Cartes de Prélèvement Bécasse (CPB) est obligatoire lorsque l'on veut bénéficier du carnet de prélèvement la saison suivante.

Le carnet de prélèvement sert en effet tout à la fois au contrôle du PMA journalier et annuel sur le terrain mais est aussi un outil de gestion des populations de bécasse. L'ensemble des carnets retournés sont saisis par la Fédération Départementale des Chasseurs afin de connaître les prélèvements qui sont réalisés dans le Département.

Aujourd'hui, le Ministère attend de nous un retour de 80 % des carnets de prélèvements. Malgré une évolution, nous sommes encore loin du compte.

- ☞ 3550 retour en 2015/2016 pour 9215 distribués soit 39 %
- ☞ 3429 retour en 2016/2017 pour 8095 distribués soit 43 %
- ☞ 3400 retour en 2017/2018 pour 6795 distribués soit 50 %
- ☞ 2732 retour en 2018/2019 pour 5807 distribués soit 47 %

Aussi, le taux de retour doit évoluer grandement de sorte à pouvoir bénéficier des statistiques les plus fiables possibles sur l'espèce.

Des retrouvailles 4 ans après.....

Dans le cadre de ses missions sur la faune sauvage, la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aveyron travaille en étroite relation avec le Muséum d'Histoire Naturelle de Paris dans l'objectif d'améliorer les connaissances sur les oiseaux migrateurs.

C'est ainsi que tous les ans à la même période Vincent, Guillaume, Maxime, David et Martial passent leurs

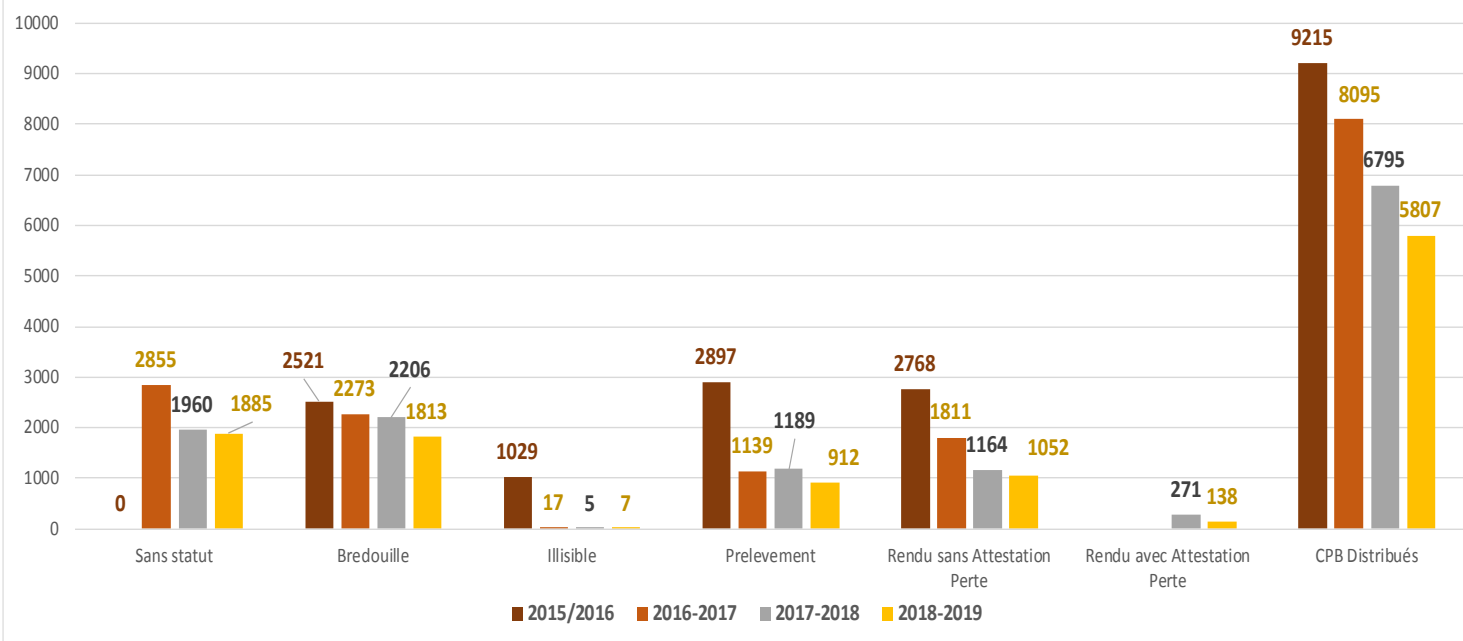
nuits à traquer la bécasse des bois pour la capturer, prendre ses mensurations et enfin la baguer avant de la relâcher. Cette année, Guillaume Druilhe accompagné de David Duhautoy ont eu l'agréable surprise de capturer une bécasse qu'ils avaient déjà capturée 4 ans plus tôt.

L'histoire est sacrément belle. Il faut savoir que pour un animal vivre plus de 4 ans à l'état sauvage c'est déjà beaucoup. Mais si vous ajoutez à cela le fait que notre bécasse est une voyageuse au long cours, et qu'elle a dû tous les ans, le printemps venu, braver tous les dangers pour rejoindre ses quartiers de reproduction en Russie ou en Scandinavie et revenir tous les ans à l'automne pour profiter de la douceur de l'hiver aveyronnais, vous imaginez sans peine ce que cette reprise à d'exceptionnelle.

Outre le fait que ce sont les deux mêmes bagueurs qui ont recapturé le même oiseau, ils l'ont également recapturé exactement au même endroit que 4 ans auparavant. Ce qui confirme si besoin est, toute la fidélité de la bécasse à ses sites d'hivernage. Pour que l'histoire soit complète, les retrouvailles se sont déroulées sur une prairie naturelle, sur un puech du côté de Rieupeyroux.



CPB Aveyron au 10 Octobre 2019



L É G E N D E

Sans Statut : pas de retour car soit il n'a pas validé soit ne le veux plus

Bredouille : sans prélèvement

Prélèvement : avec au moins 1 oiseau prélevé

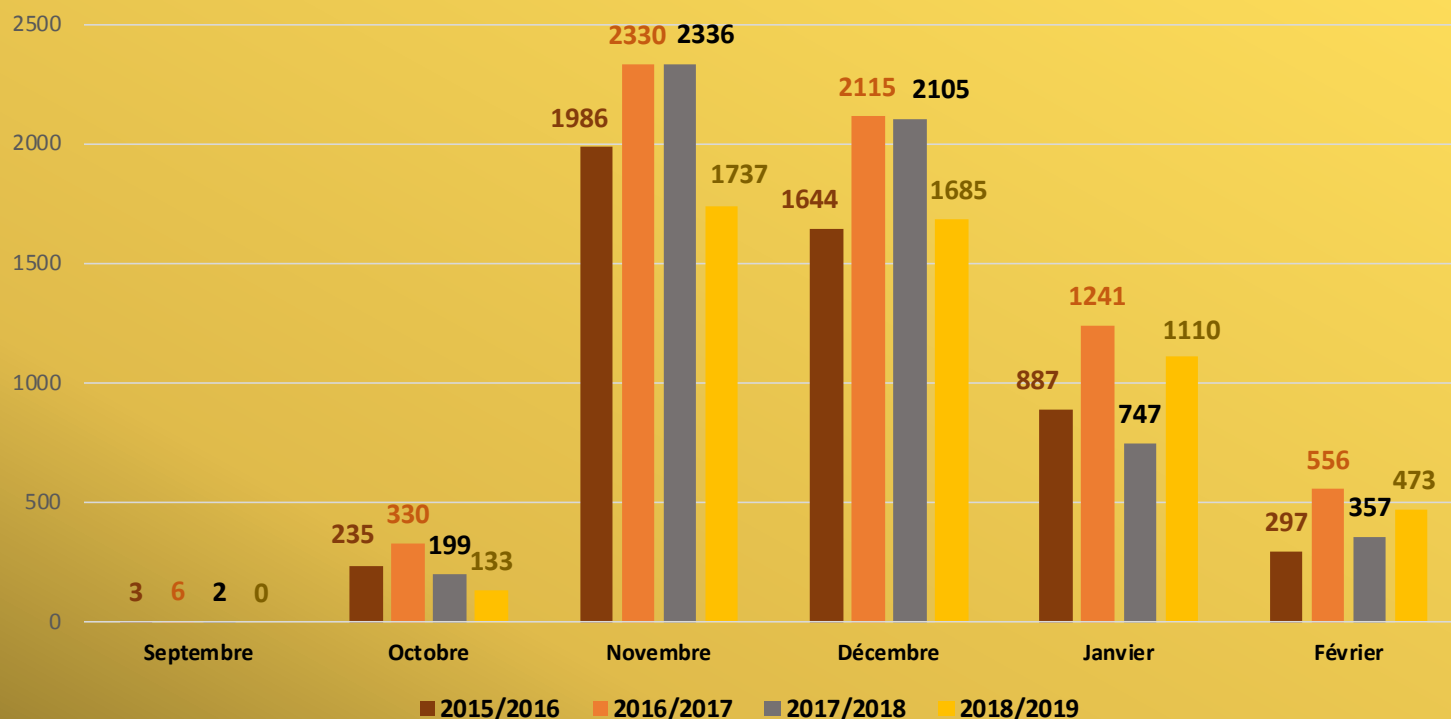
Illisible : des erreurs de pointage ou languettes

Rendu : validation sans avoir eu de retour de l'ancien.

Le nombre de CPB distribués est en diminution (-40 % en 4 ans).

Les bredouilles sont constants depuis 3 ans et les illisibles ont nettement diminués depuis le petit rappel fait en 2017 sur « Info mig » et sur le site FDC12.

Prélèvements Bécasses par mois



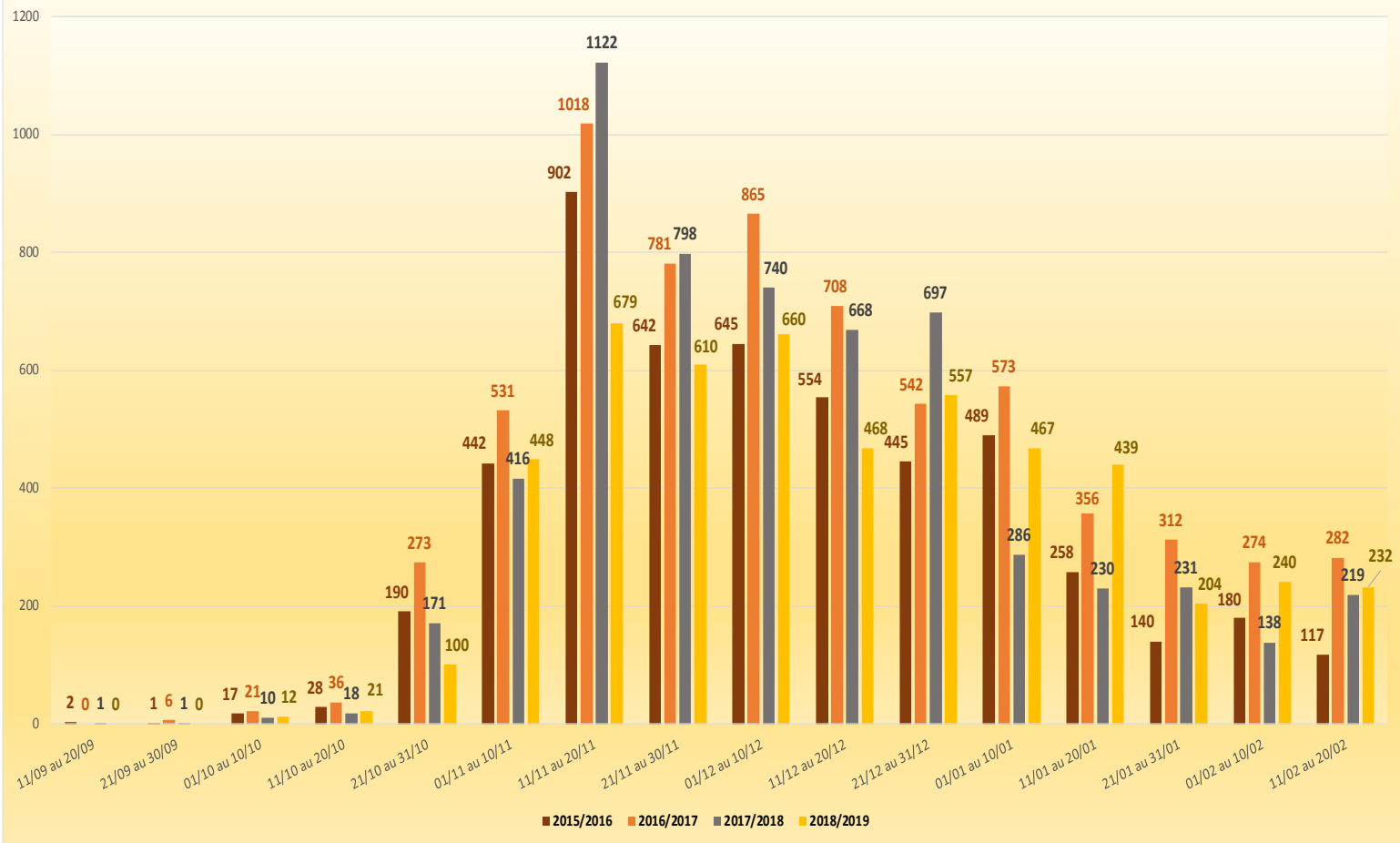
☞ 40 % des bécasses sont prélevées au mois de Novembre

☞ 37% des bécasses sont prélevées au mois de Décembre

☞ Soit près de 80 % des prélèvements du département sur Novembre et Décembre 2018.

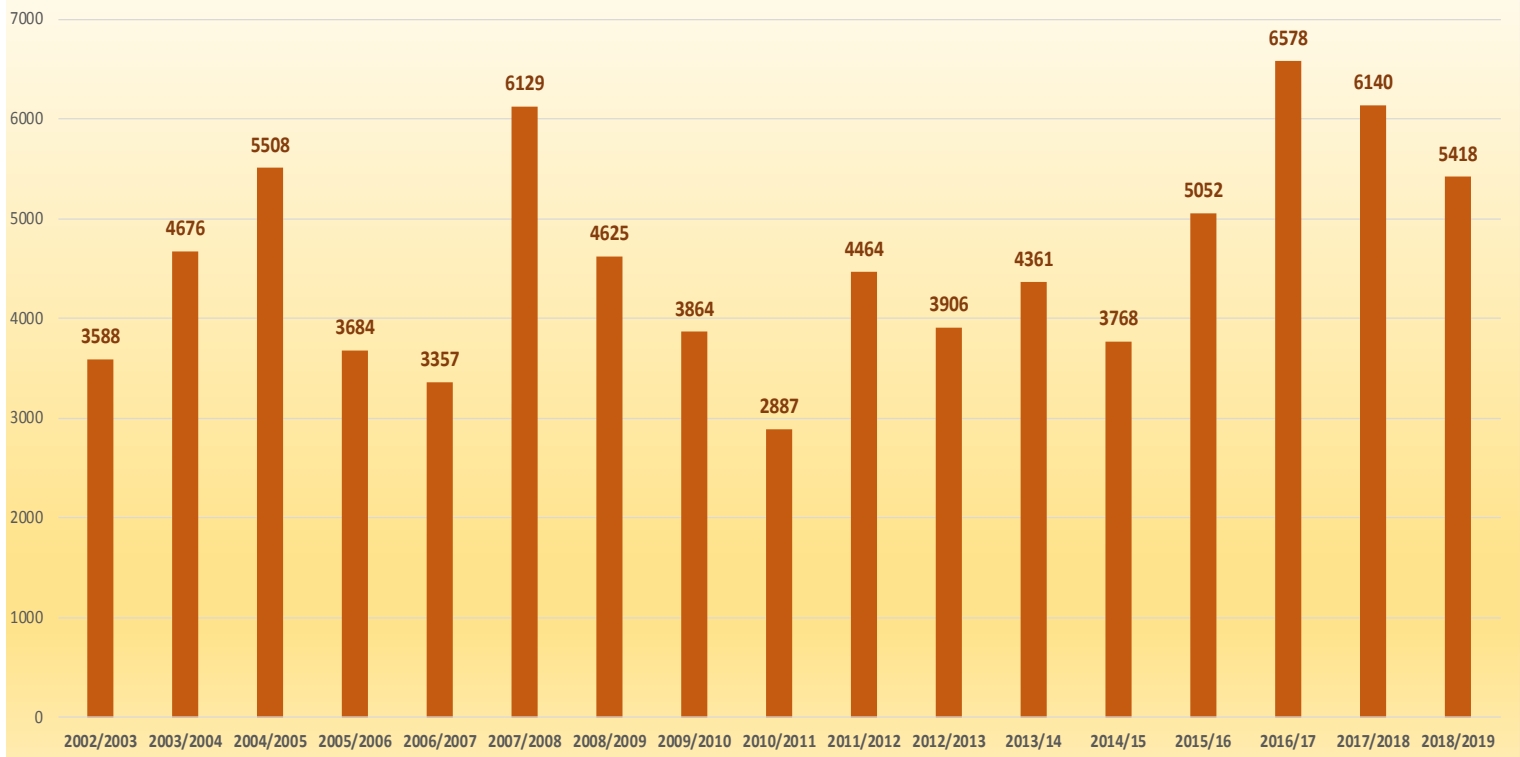
☞ Le mois de Février correspond à 6% du tableau total.

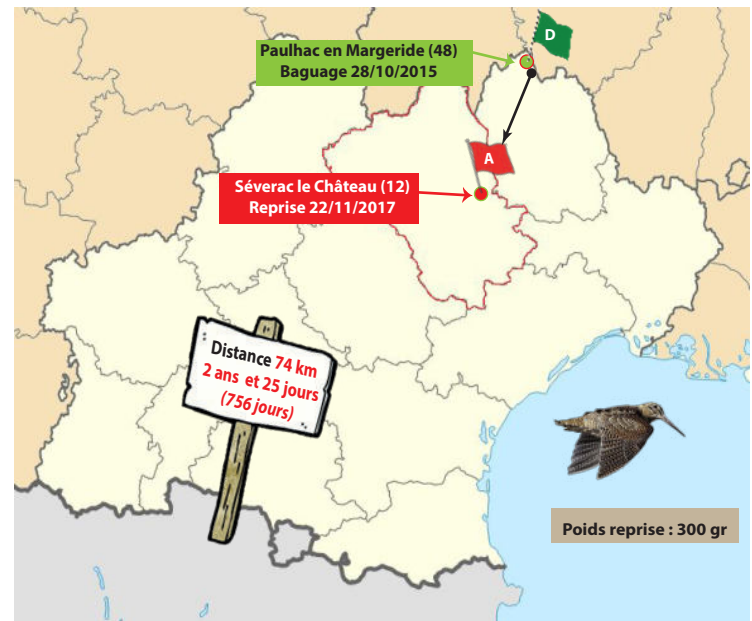
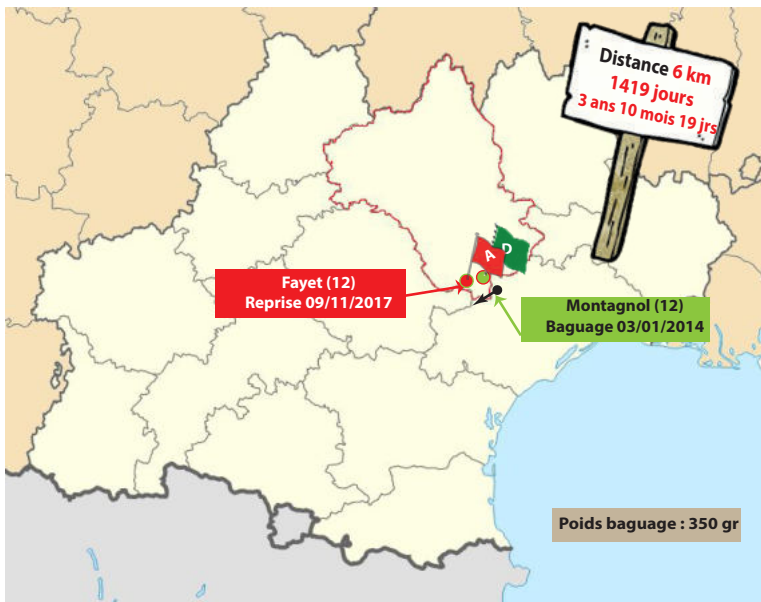
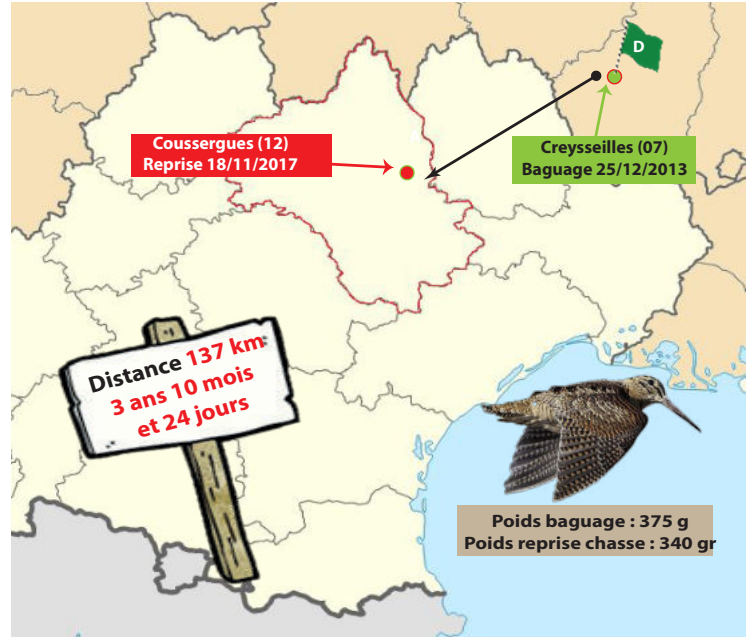
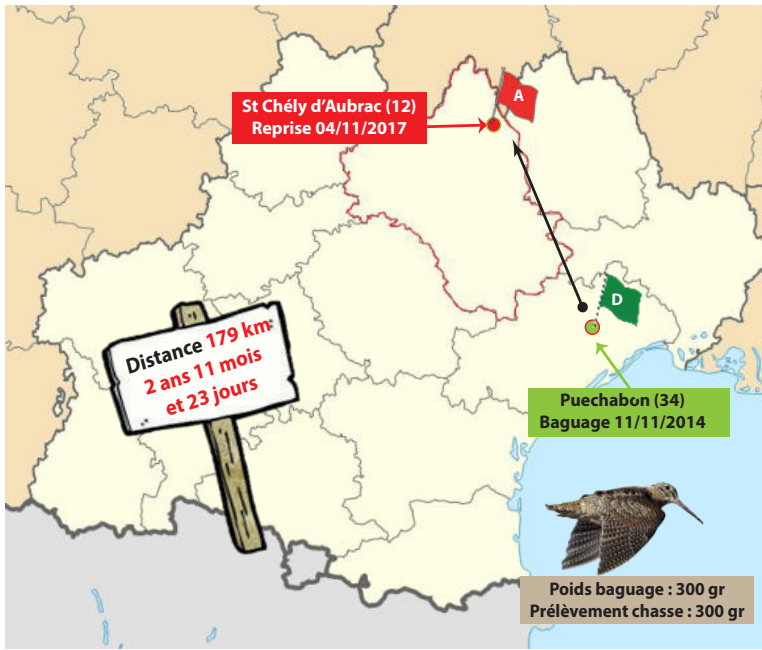
Prélèvements par décade

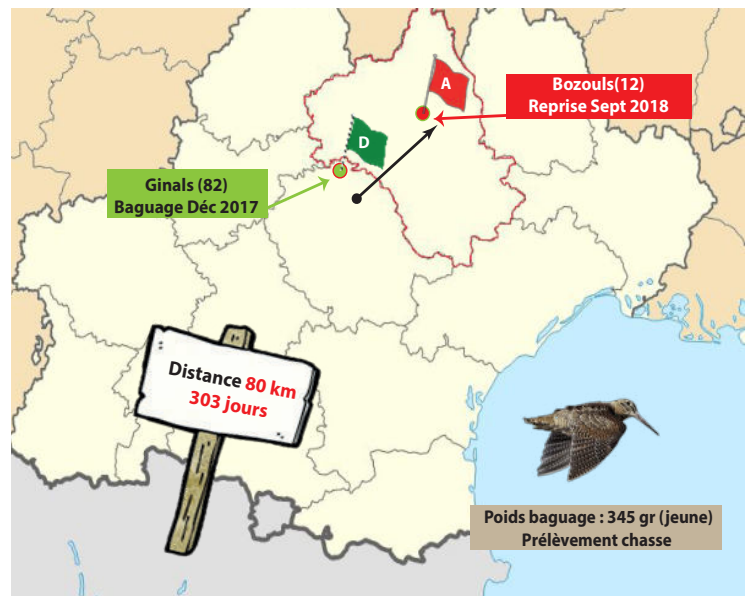
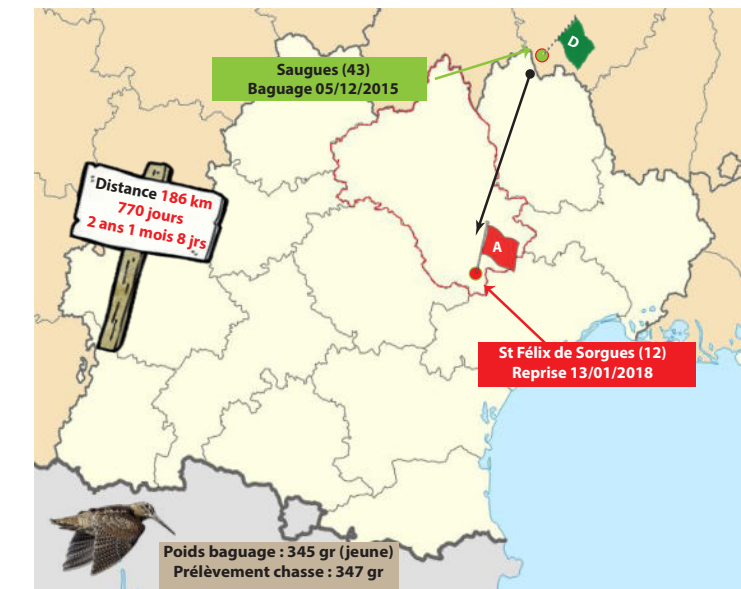
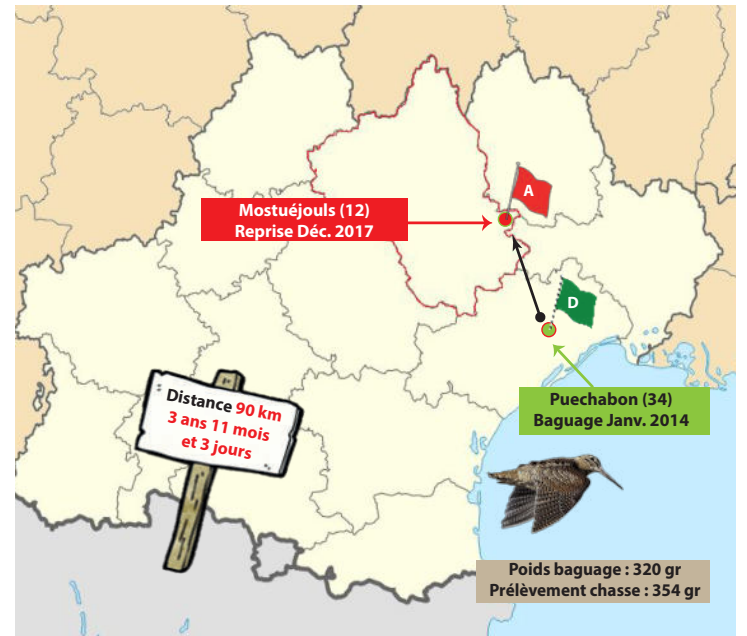
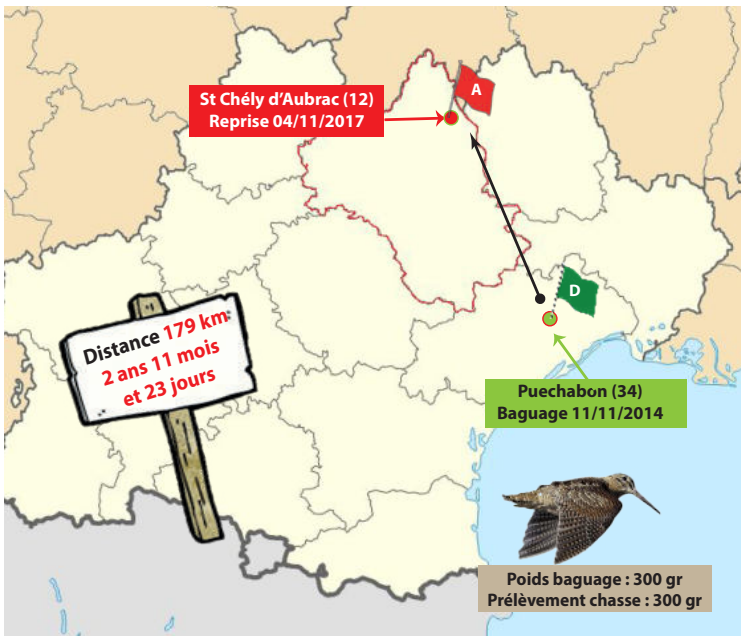
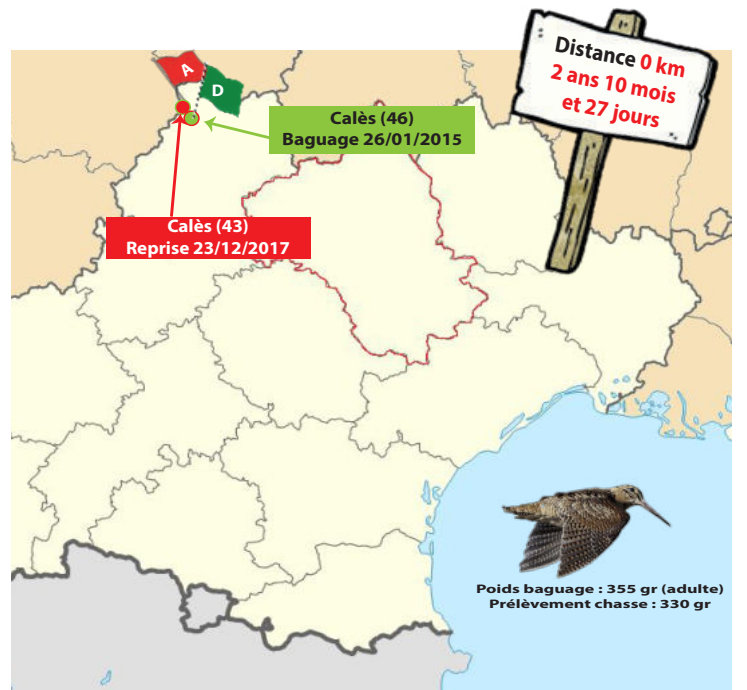
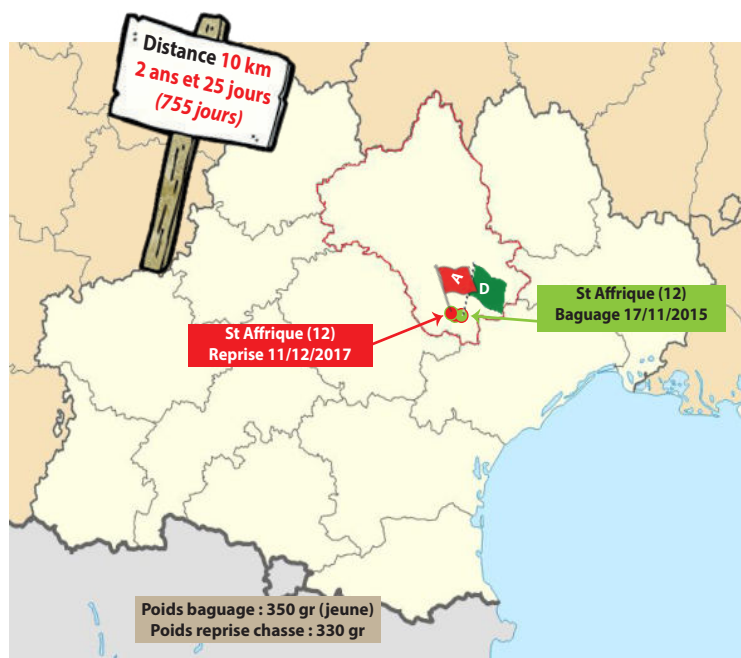


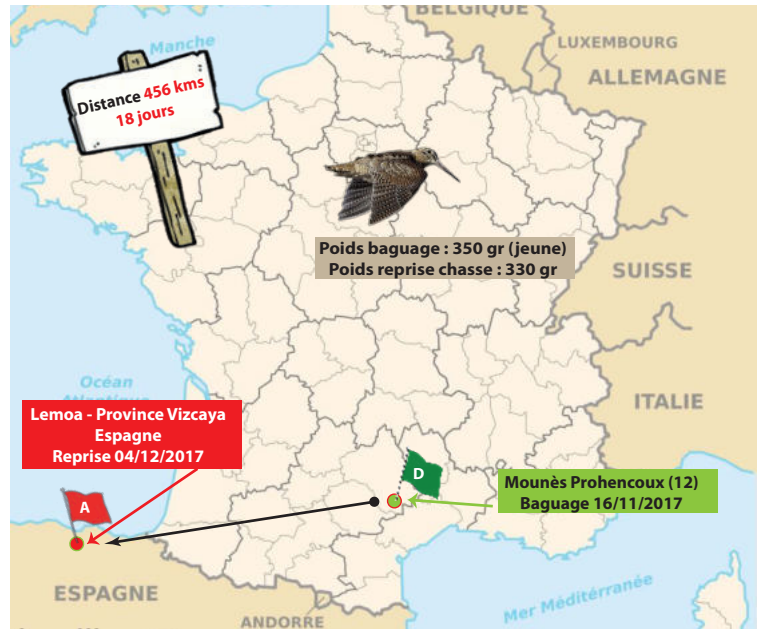
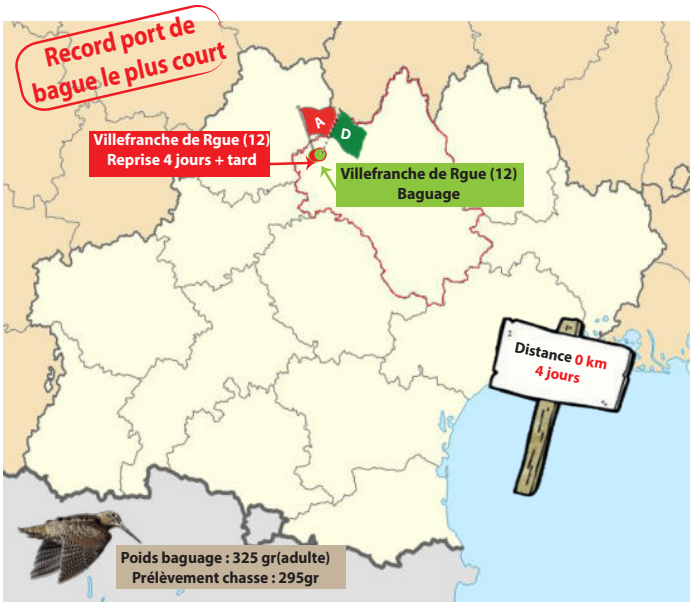
La décade du 11 au 20 Novembre reste la plus meurtrière depuis 3 ans soit 19.5 % du tableau total départemental

Evolution des prélèvements par saison









Analyse FDC12

PMA	2016 2017	%	2017 2018	%	2018 2019	%
Prélèvements (lecture des CPB)	5840		5769		5138	
Prélèvements + Info attestation perte CPB	6578		6140		5418	
Chasseur avec un CPB Bredouille	2273		2124		1813	
Chasseur avec un CPB de 1 à 30 prélèvements	1024		1128		924	
Economie bécasses si PMA 1 PAR JOUR	868		592		706	
Economie bécasses si PMA 3 HEBDOMMAIRE	181		315		144	
Economie bécasses si PMA 10 ANNUEL	569		382		472	
Economie bécasses si PMA 15 ANNUEL	282		185		197	
Economie bécasses si PMA 20 ANNUEL	176		100		118	
Prélèvement moyen pour un généraliste (1 à 10)	3,53		3,6		3,56	
Prélèvement moyen pour un spécialiste (11 à 30)	16,51		16,2		15,53	
Nombre de Généralistes (0 à 10)	3126	95%	3117	96%	2581	94%
Nombre de Spécialistes (11 à 30)	171	5%	135	4%	154	6%
Nombre de bécasses prélevées par un Généraliste	4726	81%	4932	85%	4286	83%
Nombre de bécasses prélevées par un Spécialiste	1114	19%	837	15%	852	17%

Le tableau ci-contre regroupe l'analyse des carnets de prélèvement bécasse (CPB) pour les années 2016/2017, 2017/2018 et 2018/2019. La première ligne correspond au nombre d'oiseaux prélevés par saison à l'issue de l'analyse de carnets de prélèvements.

La seconde ligne correspond aux oiseaux prélevés dans l'analyse des CPB additionnés des oiseaux prélevés par les chasseurs ayant fait une déclaration de perte du CPB. Ces derniers ont attesté sur l'honneur avoir perdu leur CPB et nous ont donné le nombre d'oiseaux qu'ils ont prélevés. Cependant, nous ne disposons pas pour ces données des dates de prélèvement.

La troisième ligne correspond quant à elle au nombre de chasseurs ayant rendu des CPB vierges et de fait n'ayant réalisé aucun prélèvement.

L'harmonisation des prélèvements maximum autorisés (PMA) étant actuellement très à l'ordre du jour un peu partout sur le territoire hexagonal nous avons souhaité faire des modélisations pour savoir combien d'oiseaux pourraient être épargnés si l'on instaure un PMA à un oiseau par jour ou à 3 oiseaux par semaine. Il y a là une latitude possible puisque relevant de la prise d'un arrêté départemental. Nous avons également fait des modélisations si d'aventure des modifications étaient faites au niveau du prélèvement annuel. Cependant là, il s'agit d'une décision qui ne peut être prise qu'au niveau national et qui ne relève pas d'une décision départementale.

À l'analyse des CPB on se rend compte que 95 % des chasseurs dits « généralistes » prélèvent 81 % des oiseaux. Les « généralistes » prélèvent de 0 à 10 oiseaux par an. Les « spécialistes » prélèvent de 11 à 30 oiseaux par an. On est en droit, en Aveyron, de s'interroger sur le fait qu'un chasseur qui prélève 10 oiseaux par an soit considéré comme « généraliste ». Il apparaît il faut en convenir que pour prélever une dizaine d'oiseaux dans notre département il faut tout de même s'y tenir. C'est ainsi. En revanche on note que 5 % des chasseurs, dit « spécialistes » réalisent 19 % du tableau. Ils apparaissent donc ici comme très efficaces.



PRELEVEMENT BECASSE 2015-2016 (données nationales)

* estimation réalisée à partir d'un échantillon des carnets retournés

	Dépt	Nombre de prises déclarées	%		Dépt	Nombre de prises déclarées	%	
	1	5496	1,22%		46	4749	1,06%	
	2	1749	0,39%		*	47	5512	1,23%
	3	1631	0,36%			48	3671	0,82%
	4	4075	0,91%			49	4035	0,90%
	5	1500	0,33%			50	9682	2,15%
	6	4416	0,98%			51	2007	0,45%
	7	3309	0,74%			52	775	0,17%
	8	1084	0,24%			53	1333	0,30%
	9	2537	0,56%			54	469	0,10%
	10	1305	0,29%			55	747	0,17%
	11	1821	0,40%			56	24594	5,47%
	12	4621	1,03%			57	466	0,10%
	13	6039	1,34%			58	865	0,19%
	14	3130	0,70%			59	5172	1,15%
	15	3338	0,74%			60	1985	0,44%
	16	4589	1,02%			61	2265	0,50%
	17	8027	1,78%			62	10597	2,36%
	18	1402	0,31%			63	3443	0,77%
*	19	9917	2,20%		*	64	11441	2,54%
	2A	2420	0,54%			65	3107	0,69%
	2B	444	0,10%			66	575	0,13%
	21	3256	0,72%			67	58	0,01%
	22	20968	4,66%			68	74	0,02%
*	23	6223	1,38%			69	2500	0,56%
*	24	19884	4,42%			70	5136	1,14%
	25	5791	1,29%			71	4666	1,04%
	26	8869	1,97%			72	1526	0,34%
	27	2231	0,50%			73	581	0,13%
	28	2644	0,59%			74	809	0,18%
	29	33467	7,44%			75	2503	0,56%
	30	4192	0,93%			76	5775	1,28%
	31	3230	0,72%			77	1612	0,36%
	32	2205	0,49%			79	3877	0,86%
*	33	16886	3,75%			80	3584	0,80%
	34	2585	0,57%			81	2381	0,53%
	35	10436	2,32%			82	3122	0,69%
	36	1786	0,40%			83	9754	2,17%
	37	2974	0,66%			84	6001	1,33%
	38	10485	2,33%			85	6620	1,47%
	39	5173	1,15%			86	3735	0,83%
*	40	26616	5,92%		*	87	4225	0,94%
	41	2570	0,57%			88	604	0,13%
	42	2501	0,56%			89	2008	0,45%
	43	1953	0,43%			90	168	0,04%
	44	9015	2,00%					
	45	2301	0,51%					
					Total /Moyenne	449900	100	

PRELEVEMENT BECASSE 2016-2017 (données nationales)

Dépt	Nombre de prises déclarées	%	Dépt	Nombre de prises déclarées	%
1	5818	1,10%	48	3452	0,65%
2	1381	0,26%	49	4320	0,82%
3	1783	0,34%	50	25663	4,85%
4	5170	0,98%	51	1861	0,35%
5	1617	0,31%	52	618	0,12%
6	5263	1,00%	53	1594	0,30%
7	3989	0,75%	54	347	0,07%
8	1086	0,21%	55	581	0,11%
9	3577	0,68%	56	23291	4,41%
10	1752	0,33%	57	358	0,07%
11	3062	0,58%	58	995	0,19%
12	5903	1,12%	59	6345	1,20%
13	7705	1,46%	60	1882	0,36%
14	3645	0,69%	61	2107	0,40%
15	3299	0,62%	62	14228	2,69%
16	6430	1,22%	63	3508	0,66%
17	12568	2,38%	64	18538	3,51%
18	1504	0,28%	65	4875	0,92%
19	9361	1,77%	66	724	0,14%
21	2985	0,56%	67	62	0,01%
22	24227	4,58%	68	70	0,01%
23	5599	1,06%	69	2526	0,48%
24	14183	2,68%	70	3844	0,73%
25	5175	0,98%	71	4462	0,84%
26	8712	1,65%	72	1545	0,29%
27	3117	0,59%	73	565	0,11%
28	3474	0,66%	74	787	0,15%
29	38594	7,30%	FICIF	3091	0,58%
30	5946	1,12%	76	8162	1,54%
31	4876	0,92%	77	1999	0,38%
32	2698	0,51%	79	4504	0,85%
33	18172	3,44%	80	5157	0,98%
34	3885	0,73%	81	3214	0,61%
35	12551	2,37%	82	3778	0,71%
36	2305	0,44%	83	12036	2,28%
37	3628	0,69%	84	7395	1,40%
38	10264	1,94%	85	8647	1,64%
39	5773	1,09%	86	8315	1,57%
40	24219	4,58%	87	7986	1,51%
41	2454	0,46%	88	462	0,09%
42	2909	0,55%	89	2006	0,38%
43	2357	0,45%	90	113	0,02%
44	11046	2,09%	2A	NA	---
45	2461	0,47%	2B	1072	0,20%
46	9157	1,73%	Total /Moyenne	528595	100,00%
47	5830	1,10%			



L'analyse nationale des CPB montre que l'Aveyron a réalisé 1.03% des prélèvements nationaux de bécasse en 2015/2016 et 1.12 % des prélèvements nationaux en 2016/2017.

Si l'on compare les oiseaux prélevés en Aveyron par rapport aux départements voisins, seuls, le Lot et le Gard prélèvent plus d'oiseaux que sur notre département.

Quoi qu'il en soit, de toute évidence, il serait bon en Occitanie d'harmoniser les jours d'ouverture. Certains départements ouvrent tous les jours, d'autres 4 jours par semaine seulement. En outre, il faudrait à minima harmoniser le PMA entre tous les départements que l'on choisisse un « PMA journalier » et/ ou un « PMA hebdomadaire ».

Département voisins	Nombre de prises déclarées	%
AVEYRON	5903	1,12%
CANTAL	3299	0,62%
GARD	5946	1,12%
HERAULT	3885	0,73%
LOT	9157	1,73%
LOZERE	3452	0,65%
TARN	3214	0,61%
TARN ET GARONNE	3778	0,71%
Total National	528595	

PALMARES DEPARTEMENTS Français			
1 ^{er}	FINISTERE	38594	7,30%
2 ^{ème}	MANCHE	25663	4,85%
3 ^{ème}	COTES D'ARMOR	24227	4,58%
4 ^{ème}	LANDES	24219	4,58%
5 ^{ème}	MORBIHAN	23291	4,41%
6 ^{ème}	PYRENNES ATLANTIQUES	18538	3,51%





Une brévirostre à Rignac

Une bécasse brévirostre, c'est une bécasse dont le bec est bien plus court que la moyenne.

Les brévirostres sont en effet des bécasses dont le bec est inférieur à 50 millimètres. En moyenne, la longueur du bec d'une bécasse « normale » est autour de 7 cm. Le premier cas de bécasse brévirostre a été signalé en Bretagne en 1933. Depuis, ce sont seulement plusieurs dizaines de cas qui ont été révélés. Ce qui fait que la prise d'un tel oiseau reste exceptionnelle. À tel point que l'on ne sait toujours pas réellement expliquer quelles sont les causes de ce bec bien plus court que la moyenne. Les études ont tantôt mis en avant l'effet des pesticides ou de la radioactivité, d'autres ont évoqué une origine génétique.

Encore certains auteurs parlent d'un manque de vitamines ou d'oligoéléments. Ailleurs, dans la littérature spécialisée on évoque la possibilité d'une blessure survenue sur le bec alors que l'oiseau n'était que poussin. Il faut bien comprendre que si les bécasses ont un long bec, c'est surtout pour mieux trouver leur nourriture. Nourriture essentiellement composée de vers de terre. Et pour capturer les fameux lombrics, il faut pouvoir enfoncer son bec profond dans la terre. Aussi, on imagine sans peine le caractère handicapant pour une bécasse dont le bec serait trop court.

Quoi qu'il en soit quand Louna la chienne setter anglais se met à l'arrêt dans un bois de l'ACCA de Rignac, Arnaud Frechou sait pertinemment qu'elle a trouvé une bécasse. Cependant, quelle surprise à la découverte de l'oiseau. Son bec si caractéristique est comme atrophié, réduit à 4.5 cm. La bécasse en excellent état accusait 321 grammes sur la balance.

Devant les questions posées par une telle anomalie naturelle, le Réseau Bécasse de l'ONCFS, en collaboration avec l'école vétérinaire de Nantes, a décidé de s'intéresser à ce phénomène qui demeure un mystère. On attend avec impatience les résultats.....



La grive litorne (*Turdus pilaris*).

Elle est la plus colorée de nos grives. Nicheuse en France elle atteint son bastion le plus nordique dans le nord de la Norvège. Migratrice elle est aussi partiellement sédentaire.

La grive litorne se distingue des autres grives par sa tête et son croupion gris, contrastant avec son manteau roux et sa queue noire. Le bec est jaune avec généralement la pointe noire. Les grandes couvertures sont noirâtre bordée de gris la poitrine est ocre, parcourue de plumes striées noires, les plumes des flancs et celles des sous-caudales sont bordées d'un épais liseré noir. En vol, la Litorne comme la grive draine à l'ailé dessous de l'aile blanc. Contrairement à la grive musicienne et à la grive mauvis. Un peu plus petite que la grive draine, elle mesure 25 cm pour un poids moyen de 100 g. Les deux sexes sont semblables. Son cri caractéristique (Tchatchachac ou tchaque) l'a fait surnommer la Cha-Cha. Avec un peu d'imagination, le cri d'alarme peut faire penser à une mitrailleuse qui tirerait de courtes salves à répétition.

Elle affectionne les territoires d'élevage où les prés et les pâturages sont bordés de haies, de bosquet et de bois. Cette structuration de l'espace est importante pour l'espèce qui se nourrit au fil des saisons tantôt de fruits, de baies, mais aussi de lombrics et d'insectes. La part des baies et des fruits dans son alimentation est tellement importante que l'on ne saurait passer sous silence l'importance de la conservation de haies diversifiées pour l'espèce. Elle fuit les vallées encaissées et les grands massifs boisés. En hiver les vergers sont particulièrement recherchés et on peut alors fréquemment l'observer dans les bourgs, les villages qui ont su conserver des alignements de fruitiers.

Elle niche en colonies lâches et les nids sont défendus âprement. Les intrus sont houspillés et aspergés avec précision par des fientes. Cette volonté farouche de défendre leur nid est fortement appréciée des autres oiseaux qui apprécieraient de nicher à proximité des colonies de grive litorne. Le nid est une coupe d'herbe sèche et de terre. Il est construit dans un arbre, contre le tronc ou au niveau d'une fourche d'une grosse branche. 5 à 6 œufs sont pondus dans la deuxième décennie d'avril. Une seconde ponte a lieu en juin / juillet. L'espèce se porte bien.

Son côté « conquérante » favorise sa dissémination. En outre la défense des nids plaide aussi en faveur d'une réussite plus grande en terme de reproduction. Cependant la simplification des agrosystèmes lui nuit fortement.

C'est surtout l'arrachage des haies, ou un entretien trop drastique ou pratiqué aux mauvaises périodes qui l'oblige à désertier certains territoires. Elle serait de plus en plus fréquente en ville en dans les bourgs et lotissements anciens ou des haies et des bosquets lui offrent le gîte et le couvert. Toutefois, cela reste sans commune mesure avec le merle.



La tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*)

Elle est le seul migrateur transsaharien de nos colombidés. La distance qu'elle doit accomplir expliquerait son départ précoce de nos terres aveyronnaises.

Elle est d'une beauté sans égale, le plumage du bouclier, noir maillé d'ocre, les zébrures ornant son cou, la couleur générale du corps qui flirte entre gris bleuté et gris violacé. Son œil à iris orangé et rehaussé de rouge pendant la période de reproduction qui voit la peau entourant l'œil et la commissure du bec se colorer. En vol la queue bordée de blanc permet de la reconnaître facilement.

En outre elle affectionne chez nous les zones bocagères, les bois clairs. Elle trouve le plus souvent sa nourriture au sol où elle se nourrit de graines, parfois d'invertébrés, de fleurs et de végétaux. Le nid est particulièrement rudimentaire et sa construction sommaire et minimaliste n'a d'égal que celle du pigeon ramier.

Ses effectifs sont à la baisse. La pression de chasse en Europe et sur ses aires d'hivernage (Maroc, Sénégal, Malte...) sont une des causes de ce déclin. Les auteurs soulignent également l'impact énorme des herbicides qui prive la tourterelle des bois de quantité de plantes nourricières, l'arrachage des haies et la destruction des éléments structurants du paysage et l'agriculture intensive portent une lourde responsabilité dans cette baisse d'effectifs.



Canard souchet (*Spatula clypeata*)

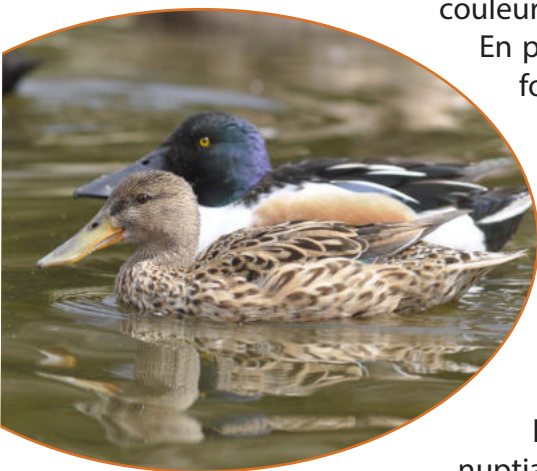
Il n'est pas le plus commun en Aveyron loin s'en faut. Présent uniquement lors de la migration d'automne en halte migratoire pour rejoindre ses quartiers d'hivernage européens ou africains. C'est un canard de petit gabarit.

Cependant, pour qui ne connaît pas très bien les anatidés, son gros bec spatulé en fait avec le colvert que tout le monde connaît l'un des canards les plus facilement reconnaissable. Son bec est à lui seul une véritable usine de filtration, un véritable aspirateur à eau qui lui permet de filtrer le plancton en barbotant.



En plumage nuptial, le mâle se différencie nettement de la femelle par sa tête de couleur vert métallique, sa poitrine blanche et ses flancs roux.

En plumage d'éclipse c'est tout autre. Le mâle ressemble très fortement à la femelle. On notera des couleurs plus chaudes au niveau du plumage mais surtout, indice, précieux, le mâle conserve toujours la couleur de son iris jaune. Ce critère distinctif se retrouve également chez le jeune mâle. La femelle à l'iris sombre.



Le mâle est silencieux, en période nuptiale il émet seulement une série « trot trot trot » répétés assez rapidement et pas très puissant. Autant dire que l'on est très loin de la cacophonie des canards colvert par exemple. En revanche, le souchet à la particularité unique chez les canards européens de produire des claquements d'ailes en période nuptiale.

Il fréquente les étangs, les lacs et les marais, les bras morts des fleuves et des rivières, les eaux douces ou saumâtres. La disparition des zones inondables, des prairies humides et des tourbières de bords de lacs ou d'étangs sont extrêmement préjudiciable à l'espèce.



Tendelles

La chasse à la tendelle...un combat de longue haleine pour conserver des gestes ancestraux et identitaires.

La chasse à la tendelle c'est tout un art. C'est aussi, un bien culturel qui trouve ses racines dans l'histoire des paysages des causses lozériens et aveyronnais. Pourtant, des « citadins décideurs » ont reproché à cette chasse traditionnelle son manque de sélectivité arguant qu'elle piégeait parfois sans distinction de petits passereaux. Qu'à cela ne tiennent, les chasseurs ont cherché puis trouvé la solution, en disposant des cales de bois de 3 cm de haut à même le sol pour rendre les tendelles totalement sélectives. Bien qu' ancestrale cette chasse traditionnelle a su évoluer. Les tendeurs, tout en marchant dans les pas de leurs aïeux ont su adapter et faire évoluer ce mode de chasse pour le rendre totalement sélectif et ne prélever que des

espèces gibier.

Aujourd'hui, vous êtes encore nombreux à pouvoir prétendre pratiquer encore cette chasse identitaire. Malheureusement, le débat, toujours le même, porte uniquement sur la possibilité de transmettre ce savoir-faire. Aujourd'hui, les chasseurs veulent seulement pouvoir transférer leur droit de tendre à un jeune qui perpétuera ces gestes traditionnels pour les transmettre lui-même à son tour. C'est un combat que mène conjointement la Fédération Départementale des Chasseurs de la Lozère et de l'Aveyron.



Pour la petite histoire, la saison passée, la centaine de tendeurs aveyronnais a prélevé tout confondu moins de 500 merles et grives (2017-2018 : 688, et 2018-2019 : 463)

On est bien loin de l'impact des éoliennes qui tuent indistinctement près d'une centaine d'espèces d'oiseaux différentes dont 75% sont des espèces protégées.

C'est d'ailleurs assez paradoxal de voir l'acharnement de certains à chercher à nuire aux chasses traditionnelles alors qu'ils vivent eux-mêmes des études d'impact et des suivis de mortalité sous les éoliennes.

Selon les sources, selon les pays et selon les secteurs d'implantation, les chiffres officiels d'oiseaux trouvés morts sous une seule éolienne oscillent entre 18 et plus de 400. On ne parle jamais des cadavres d'oiseaux que l'on ne cherche pas, car tombés en dehors d'un périmètre restreint et établi par convention au pied des pâles. On ne parle pas, non plus des cadavres que l'on ne trouve pas parce qu'ils ont fait la joie des prédateurs. Tous ceux-là ne sont pas comptabilisés.

Comment en est-on arrivé là ? Le problème est simple. Les chasseurs à la tendelle ne passent pas commande d'études de plusieurs dizaines de milliers d'euros pour faire vivre les associations naturaliste et les bureaux d'études. C'est un vrai paradoxe, mais c'est pourtant vrai. Nos détracteurs vivent de l'argent des études des projets éoliens. Pourtant, une chose est sûre, nos tendeurs n'ont pas tué de vautour, ni de faucon crécerellette, ni d'aigle de Bonelli et ils ne sont pas

responsables comme les éoliennes du barotraumatisme qui tue des chauves-souris. Oui, mais voilà nos détracteurs préfèrent les euros aux oiseaux. Nos détracteurs sont prêts à mettre un mouchoir sur leurs convictions pour bénéficier des subsides de l'éolien. Pour ceux qui ont besoin de voir pour croire, je vous renvoie à la lecture du Canard enchaîné intitulé « Les oiseaux sont au courant, quand les défenseurs de la nature se vendent à EDF ». Cet article dénonce les relations de complaisance entre naturalistes et promoteurs éoliens.

Pourtant récemment, la chute vertigineuse de la biodiversité a été mise en évidence par les chercheurs du Muséum National d'Histoire naturelle et du CNRS. Les chercheurs ont été très clairs. On doit ce déclin à l'arrachage des haies, au drainage des zones humides, à l'utilisation de produits phytosanitaires. Cette étude a clairement désigné les responsables et à aucun moment la chasse n'a été citée comme ayant une quelconque responsabilité

dans le recul de la faune. Mieux nous sommes les seuls à investir autant d'argent et de temps pour la biodiversité. Nous travaillons pour le gibier, mais aussi par effet d'association pour toutes les espèces de faunes.

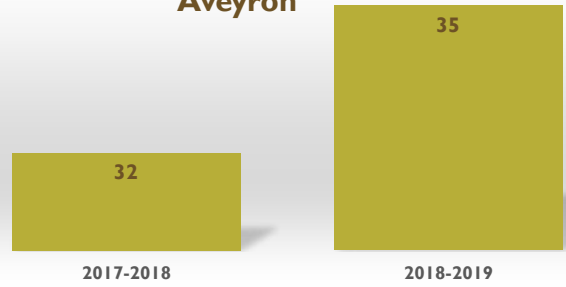
Que font nos détracteurs ? Rien en comparaison. Ils ne savent que militer avec des pancartes et répondre à des études rémunératrices. Ils ne nous jugeront pas sur nos actes en faveur de la biodiversité, ils ne nous jugeront pas sur nos réalisations en faveur de l'environnement, car ils savent qu'ils vont souffrir de la comparaison.

Concernant le droit de tendre. Vous êtes un peu plus d'une centaine à être inscrits sur liste d'attente pour pouvoir perpétuer ce geste ancestral.

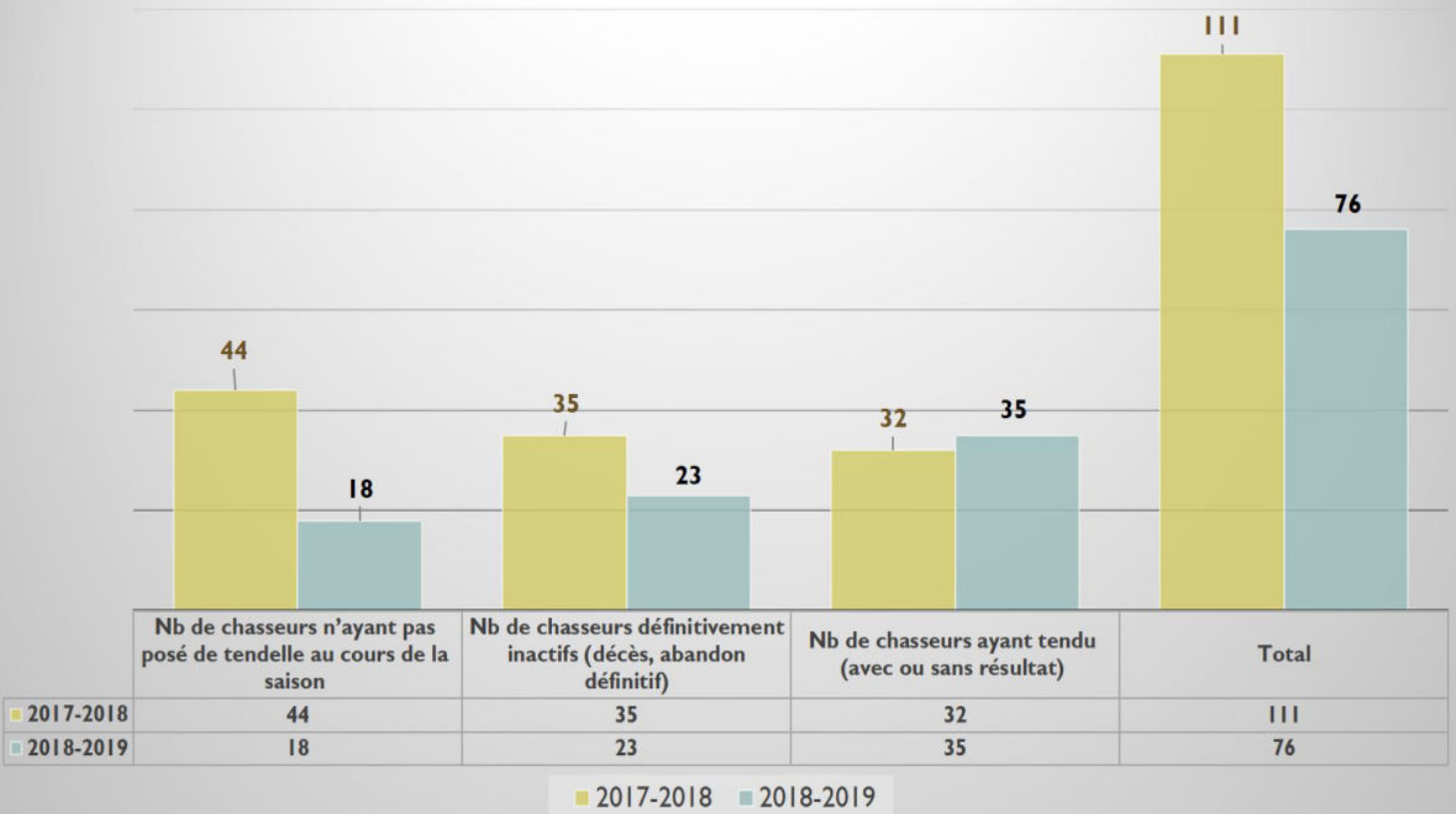


Aujourd'hui, le combat de votre Fédération porte sur le fait de pouvoir dès à présent remplacer ceux qui arrêtent de chasser à la tendelle par de nouveaux venus. Il n'est point question d'augmenter le nombre d'autorisations, mais bel et bien de permettre à ceux qui le souhaite de pouvoir prendre la place d'un chasseur qui arrête. Il y a là une attente forte en effet. La chasse à la tendelle est inscrite au patrimoine culturel de l'UNESCO et faute de pouvoir perpétuer cette tradition identitaire, nous allons perdre des gestes et un savoir-faire caussenard.

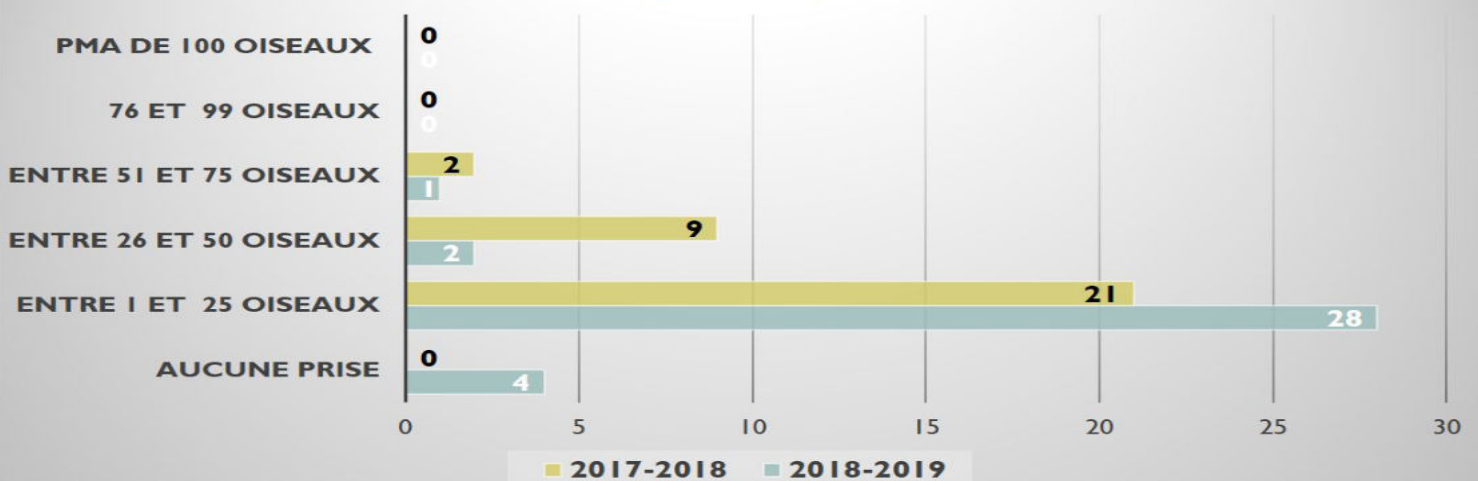
Nombre de tendeurs actifs en Aveyron



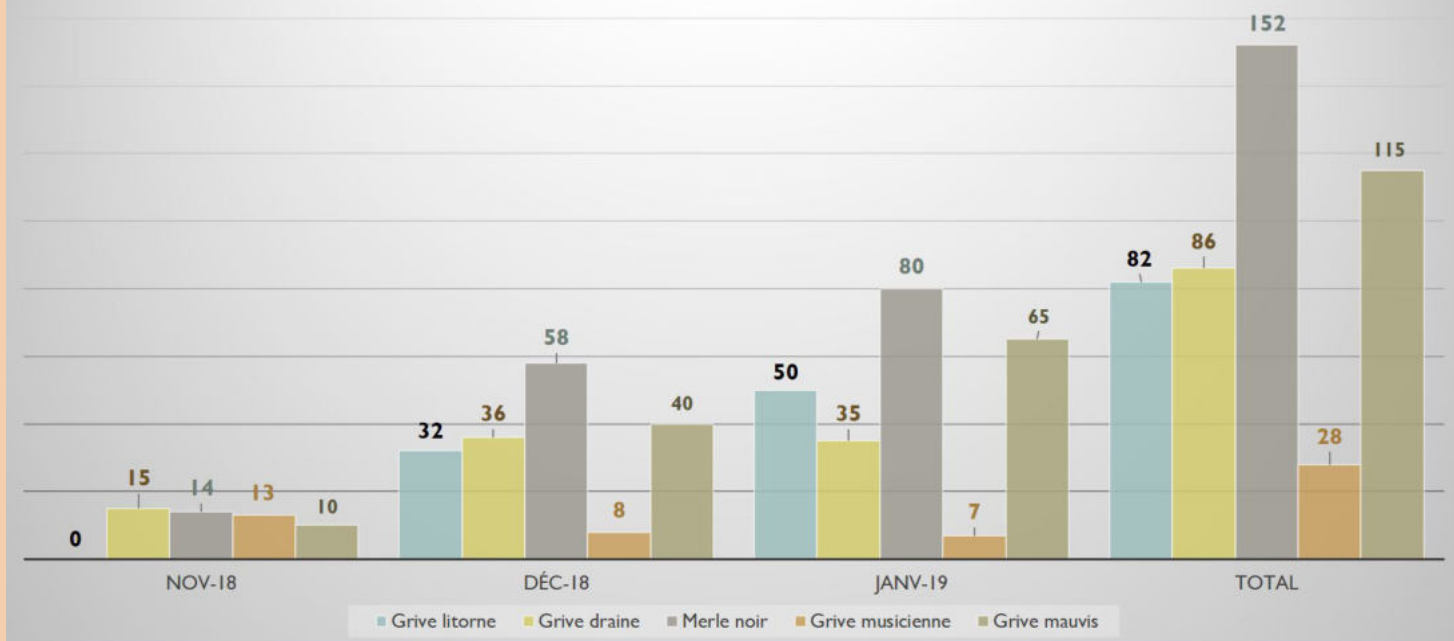
Résultat TENDELLES



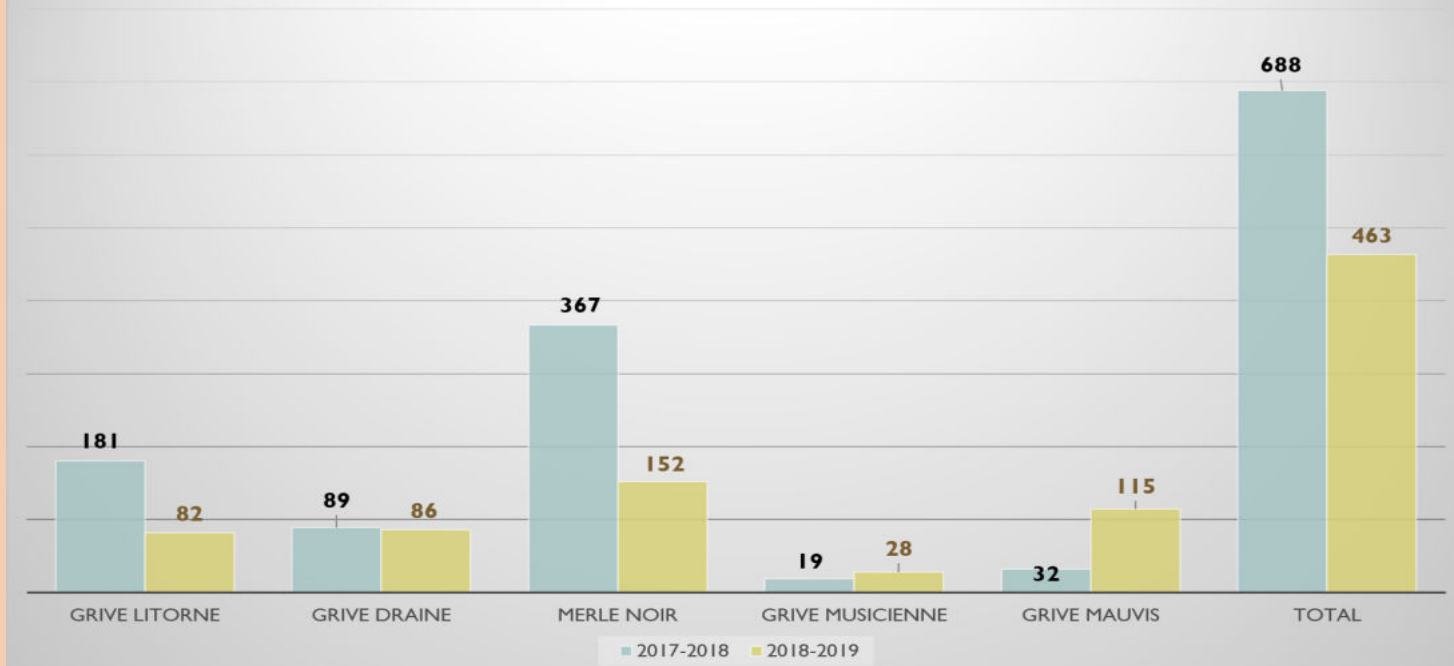
Nombre de prises par chasseur



Répartition des captures par espèce et par mois 2018 2019



Répartition des captures par espèces et par saison





*N'hésitez pas voir et à revoir la vidéo la vidéo «**Love me tendelle**» sur la chaine You tube de la FDC12*

*Vous pouvez voir de plus près le montage d'une «**Tendelle**» au siège de notre Fédération à Rodez*





Fédération Départementale des Chasseurs

de l'Aveyron

Fédération Départementale des
Chasseurs de l'Aveyron
9, rue de Rome, Bourran
12000 Rodez
fdc12@chasseurdefrance.com
05.65.73.57.20